

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2023

**Agir au quotidien
et pour demain**

Sommaire



Pointe du Lac, Créteil

Éditorial – 4

Gouvernance et territoire – p.6

L'institution – p.8

16 villes, 16 actions – p.10

GPSEA répond aux préoccupations des habitants – p.14

GPSEA prépare l'avenir : les grands projets – p.16

GPSEA en quelques chiffres – p.23

Les élus – p.24

Organigramme des services territoriaux – p.27

GPSEA façonne le territoire d'aujourd'hui et de demain – p.28

GPSEA, partenaire au quotidien – p.30

GPSEA prépare l'avenir – p.54

GPSEA, les moyens d'agir – p.66

Editorial



Europarc, Créteil



En 2023, les élus du Territoire ont à nouveau démontré leur volonté d'agir utilement et efficacement au service des villes membres et de leurs habitants.

En effet, malgré un contexte marqué par une conjoncture économique incertaine du fait de la crise inflationniste, Grand Paris Sud Est Avenir est resté fidèle à son ambition d'être et de demeurer une grande collectivité d'investissement et de cohésion.

Notre intercommunalité a ainsi poursuivi la mise en œuvre de sa programmation pluriannuelle d'investissements pour près de 450 millions d'euros maintenant ainsi sa place parmi les premières collectivités d'investissement de la Métropole.

Cela s'est notamment traduit par l'ouverture de la recyclerie à Boissy-Saint-Léger, celle de la Maison Médicale à Noisieu, le réaménagement des tennis couverts du complexe sportif de Belvédère à Ormesson ou encore le lancement des travaux à la Maison de la Nature et de l'Environnement à Périgny. De nombreuses autres opérations concernant les bâtiments publics territoriaux (piscines, médiathèques, conservatoires, pépinières et hôtels d'entreprises...) ainsi que des interventions en matière d'aménagement, de voirie, de réseaux d'eaux pluviales et d'assainissement ont également contribué à l'amélioration du cadre de vie des habitants de notre territoire.

Notre collectivité s'est tout autant attachée à répondre, dans le cadre de ses compétences, aux préoccupations quotidiennes de nos concitoyens.

En matière de protection du pouvoir d'achat, le prix de l'eau pour les ménages a été réduit au gré de différentes renégociations et les tarifs des inscriptions dans les conservatoires n'ont pas évolué.

En matière d'accès à la santé, grâce à l'actualisation de notre cadre d'intervention, nous avons pu aider au développement de l'offre de soins grâce à l'ouverture de maisons médicales.

En matière de logement, nous avons complété les outils à notre disposition pour répondre à ce besoin essentiel grâce à deux nouveaux dispositifs : le permis de louer entré en vigueur à titre expérimental dans le quartier du Confluent à Alfortville et l'aide à la rénovation énergétique des copropriétés privées.

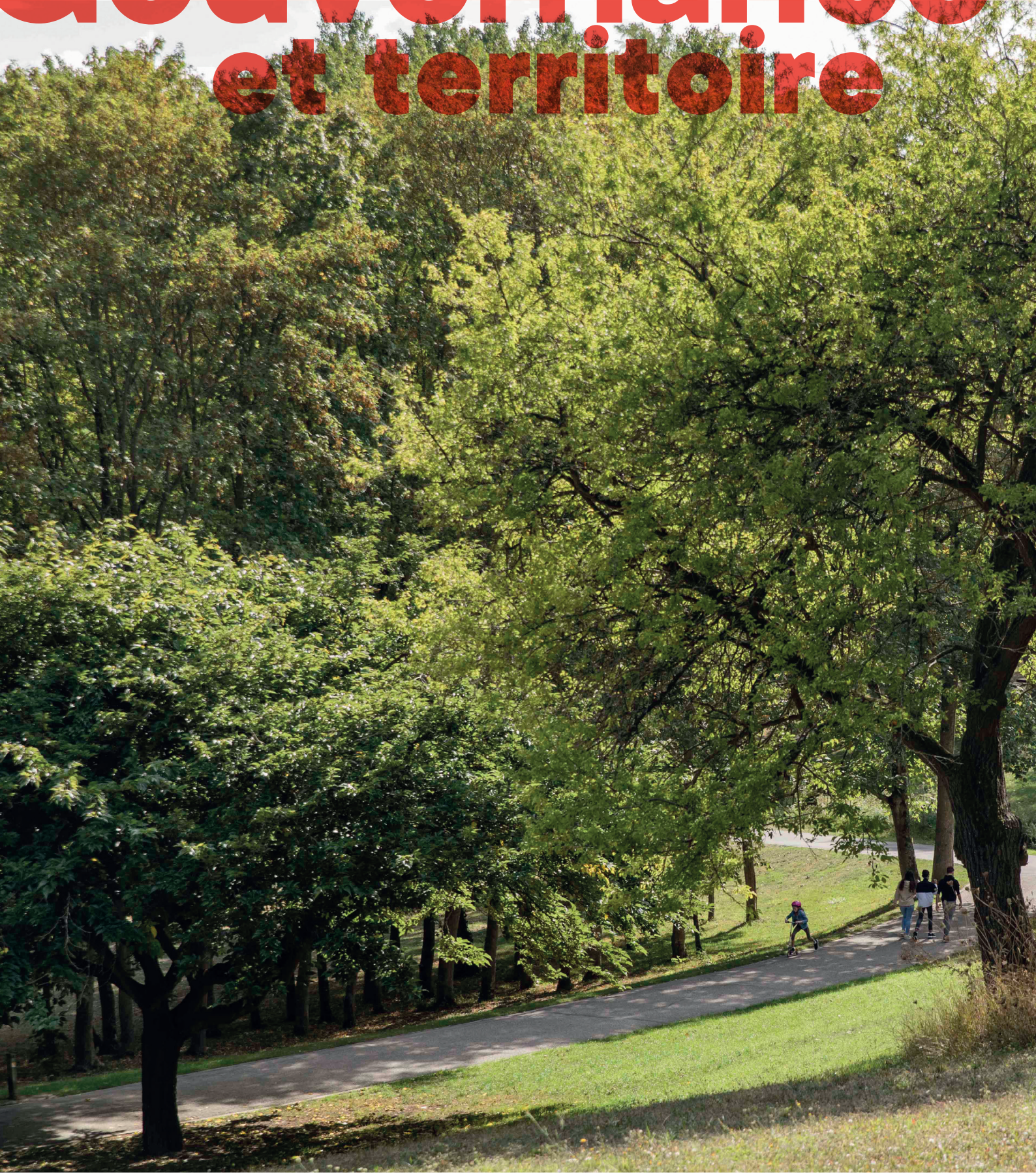
En matière d'offre de services publics, les temps d'ouverture au public des médiathèques ont été augmentés de 50 heures hebdomadaires, notamment les dimanches pour certains équipements et le tri des déchets alimentaires s'est déployé dans les écoles, les sites administratifs et les marchés forains.

Les pages qui suivent permettent de rendre compte plus en détail des réalisations de Grand Paris Sud Est Avenir en 2023 et brossent les grandes lignes de ses projets pour 2024, réalisations et projets qui sont le fruit de la volonté de l'ensemble de nos élus comme du travail et de l'implication de chacun nos agents.

Laurent CATHALA

Président de Grand Paris Sud Est Avenir

Gouvernance et territoire



Parc du Morbras, Sucy-en-Brie



L'Institution – p.8

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées – p.8

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA – p.9

16 villes, 16 actions – p.10

GPSEA répond aux préoccupations des habitants – p.14

▶ Inflation et pouvoir d'achat – p.14

▶ Santé et offre de soins – p.15

▶ Crise du logement – p.16

GPSEA

prépare l'avenir : les grands projets – p.16

La transition écologique – p.16

Le Projet Alimentaire Territorial – p.17

La stratégie de l'habitat – p.19

Le Plan Local de Mobilité – p.20

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal – p.21

GPSEA en quelques chiffres – p.22

Les élus – p.24

Organigramme des services territoriaux – p.27

L'équilibre L'Institution

Une gouvernance équilibrée, des décisions partagées

Grand Paris Sud Est Avenir compte plusieurs instances politiques, destinées à organiser les prises de décisions des élus et garantir un fonctionnement collégial. Grand Paris Sud Est Avenir est dirigée par des élus municipaux. C'est le Conseil municipal de chaque commune qui, en son sein, désigne ses représentants qui participeront au Conseil de territoire. Celui-ci élit à son tour, en son sein, le Président, les Vice-présidents et les conseillers délégués. Ils forment le Bureau.

Le Conseil compte 74 élus et se réunit au moins une fois par trimestre.

Le Conseil de territoire a été renouvelé à l'issue des élections municipales de 2020. Lors de sa séance d'installation du 15 juillet 2020, Laurent CATHALA a été réélu Président de GPSEA avec 70 voix sur 74.

Le Bureau territorial est composé du Président, des 14 Vice-présidents et des 12 Conseillers délégués. Il a une fonction d'orientation, de préparation des décisions et de proposition sur tous les sujets entrant dans le champ des compétences de l'EPT. Il se réunit avant chaque Conseil et à chaque fois que le Président le juge nécessaire.

Les commissions thématiques au nombre de quatre se réunissent avant chaque Conseil pour examiner les points à l'ordre du jour et émettre un avis consultatif. Elles sont ouvertes aux élus municipaux dans le cadre de collèges associés.

1
Président :
Laurent Cathala,
Maire de Créteil

14
Vice-présidents

12
conseillers
délégués

74 élus

Conseil de territoire, Créteil



- ▶ La 1^{ère} commission « Affaires générales et finances », compte 19 membres ;
- ▶ La 2^{ème} commission « Développement » compte 18 membres ;
- ▶ La 3^{ème} commission « Cohésion » compte 18 membres ;
- ▶ La 4^{ème} commission « Développement durable, cadre de vie et quotidienneté » compte 18 membres.

Depuis sa création, la gouvernance partagée est un des piliers de fonctionnement de GPSEA. Cela se traduit notamment par l'association des maires aux décisions grâce aux réunions du Conseil des maires, à la mise en place des comités de pilotage en matière d'opérations d'aménagement, de « world café » pour les travaux de voirie...

Solidarité, cohésion et proximité, l'ADN de GPSEA

Depuis sa création, la politique de GPSEA repose sur les principes de solidarité, de cohésion et de proximité. La solidarité s'exprime aussi bien envers les populations qu'entre les communes et en particulier au bénéfice des plus petites, leur permettant de générer un effet de levier sur les projets et les équipements ou de bénéficier de la même expertise et ingénierie que les grandes.

Cette solidarité se concrétise notamment grâce à l'activité de la Délégation Relations et Appui aux Territoires (DRAT). Ce service territorial offre un appui soutenu aux communes de moins de 12 000 habitants (juridique, finances, ressources humaines, marchés publics, urbanisme, aménagement...). Par exemple, la DRAT a mis en place des clubs de bonnes pratiques avec les communes autour des thématiques finances et ressources humaines. Elle gère en outre le Fonds de solidarité qui a été reconduit pour les communes éligibles pour un montant total de 9 millions d'euros sur la période 2021-2026.

Le Territoire poursuit dans cette voie afin de consolider sa solidarité et sa proximité avec les communes et les habitants, dans une période où les enjeux d'équité et de cohésion n'ont jamais été si prégnants.

GPSEA développe par ailleurs de nouvelles prestations d'ingénierie humaine et technique à l'attention des 16 communes, comme l'élaboration d'un observatoire économique et financier, un accompagnement en ingénierie de captation de cofinancement, un conseil en gestion de dette et de trésorerie.

16 villes, 16 actions



Alfortville

Spectacle des des classes à horaires aménagés

Les élèves des classes à horaires aménagés (CHAM) du conservatoire ont présenté leur travail lors d'un spectacle réussi. Cet enseignement sur le temps scolaire est accessible à tous, débutants compris, une occasion unique pour les enfants de suivre un cursus pédagogique original. 3 villes de GPSEA proposent des CHAM.

Boissy-Saint-Léger

La Boissyclerie a ouvert ses portes

La nouvelle recyclerie de Boissy-Saint-Léger a ouvert ses portes le samedi 8 juillet 2023. Ce lieu de réemploi à vocation sociale et environnementale, aménagé par GPSEA, en lien avec la Ligue de l'enseignement du Val-de-Marne, a vu le jour dans le quartier de la Haie-Griselle, au sein de l'ancienne cuisine centrale.



Bonneuil-sur-Marne

Inauguration d'une nouvelle piste cyclable rue Jean Moulin

La nouvelle piste cyclable qui relie l'avenue de Verdun au quartier des Libertés via la rue Jean-Moulin a été inaugurée dimanche 11 juin 2023 à Bonneuil-sur-Marne. Cet aménagement, piloté par Grand Paris Sud Est Avenir, s'inscrit dans le Plan Vélo territorial.

Chennevières-sur-Marne

Journée de l'emploi réussie

670 visiteurs sont venus à la rencontre de plus de 50 exposants, mardi 4 avril 2023, pendant la Journée pour l'emploi de la ville de Chennevières-sur-Marne, organisée avec GPSEA. En plus des stands généralistes, un espace dédié aux opportunités en alternance ainsi qu'aux jobs saisonniers a été mis en place lors de cet événement.





Créteil

Valorisation des déchets alimentaires

Une expérimentation de la valorisation des déchets alimentaires a été lancée en fin d'année sur le marché du Mont-Mesly. Les commerçants du marché du Mont-Mesly sont invités à déposer leurs déchets alimentaires dans les bacs spécifiques mis à leur disposition.

La Queue-en-Brie

Lancement des premières constructions dans la ZAC Notre-Dame

Les travaux d'édification des premières constructions de la ZAC ont démarré en 2023, ils concernent un magasin Grand Frais et un restaurant McDonald's. Ces enseignes préfigurent l'aménagement complet de la ZAC qui prévoit environ 19 000 m² de locaux d'activités et de 2 600 m² de commerces.



Le Plessis-Trévisé

La Micro-Folie

La Micro-Folie de GPSEA se déplace dans toutes les villes du territoire comme au Plessis-Trévisé où 18 ateliers numériques créatifs ont été proposés pendant les vacances de février.

Si vous n'allez pas au musée, le musée viendra à vous !

Limeil-Brévannes

Objectif emploi avec l'entreprise éphémère

Ouverte le 12 septembre 2023 pour 7 semaines, l'entreprise éphémère soutenue par GPSEA a permis de rendre les demandeurs d'emploi acteurs de leurs propres recherches d'emploi. 52 personnes, devenues associées, ont pris part à cette aventure originale et efficace.



16 villes, 16 actions



Mandres-les-Roses

Journées portes ouvertes des métiers de l'horticulture

GPSEA a organisé la première édition des journées portes ouvertes des métiers de l'horticulture aux serres territoriales installées à Mandres : écoles de formation, partenaires de l'emploi, villes membres accueillent les visiteurs, avec des offres d'emploi à la clé. L'occasion aussi d'une visite guidée ce site exceptionnel au cœur du Plateau Briard.

Marolles-en-Brie

Destination évasion avec les itinéraires de découverte de GPSEA

Dans le cadre de sa compétence Tourisme, GPSEA a élaboré 12 parcours pédestres, entre ville et nature, disponibles gratuitement depuis l'application IGN Rando. Ils ont rencontré un beau succès au cours de l'été 2023.



Noiseau

Ouverture de la maison médicale en centre-ville

La maison médicale de Noiseau, portée par GPSEA, a accueilli, au cours de l'été 2023, ses premiers professionnels de santé. Une sage-femme et des infirmiers se sont installés en juillet ; ensuite rejoints par d'autres praticiens. Cet équipement vise à lutter contre la carence en offre de soins.

Ormesson-sur-Marne

Inauguration des tennis couverts

Inauguration des tennis couverts au complexe du Belvédère en avril après 8 mois de travaux pour une réfection totale de la structure au profit d'une structure légère en aluminium, financés et pilotés par GPSEA.





Périgny-sur-Yerres

Top départ pour les travaux de la maison de la nature et de l'environnement

Au printemps 2023, le chantier de la Maison de la Nature a démarré à Périgny-sur-Yerres. L'opération, menée par GPSEA, consiste en la réhabilitation complète de cet équipement dans une démarche d'exemplarité écologique.

Santeny

Escapes

Une première escale artistique pleine d'humour et de poésie à Santeny par la compagnie In Itinere en résidence-mission à GPSEA : un spectacle monté en 5 jours à partir des rencontres faites auprès des habitants. Histoires, anecdotes, habitudes de la ville... les spectateurs se régalaient à chaque escale de découvrir leur ville ainsi mise en scène !



Sucy-en-Brie

Photoclimat

Pendant l'été 2023, les jardins de la piscine de Sucy faisaient partie des sites accueillant l'exposition Photoclimat, qui met en lumière des artistes, associations et scientifiques en lien avec l'urgence climatique. A Sucy étaient exposées les œuvres de Alessandro Puccinelli et de Pete West.

Villecresnes

Coup de neuf pour la rue Jean Cavallès

GPSEA a procédé à la rénovation de la rue Jean Cavallès à Villecresnes. Les travaux ont consisté à aménager une chaussée à voie centrale banalisée, qui vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes. L'opération s'est terminée à l'automne 2023.



GPSEA

répond aux préoccupations des habitants

Inflation et pouvoir d'achat

GPSEA agit pour lutter contre les effets de l'inflation sur les capacités de financement des communes et sur le pouvoir d'achat des habitants. Ainsi, en 2023, GPSEA a poursuivi ses efforts de renégociation et de suivi des contrats de fourniture d'eau potable pour permettre une baisse du prix de l'eau pour les ménages. GPSEA a également baissé puis gelé la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (pour les communes hors SIVOM), a gelé les tarifs de ses conservatoires et de ses piscines et a conservé le principe de la gratuité dans ses médiathèques. Le service de la cuisine centrale n'a pas répercuté toute l'inflation aux communes adhérentes à ce service, permettant de partager la charge avec les communes et les familles. Enfin, GPSEA a poursuivi sa politique de solidarité avec les communes de taille modeste à travers son fonds de solidarité et en offrant gratuitement les services de ses agents en ingénierie.

Focus 2023

Tarifification de la cuisine centrale

Contrairement à ce que pratiquerait une entreprise prestataire qui facture ses services au coût réel, GPSEA protège le budget des communes en lissant le coût de son offre de restauration collective. Ainsi, en période d'inflation, GPSEA a facturé son service en dessous du coût réel, l'équilibre sera retrouvé à l'occasion d'une période plus favorable.

Santé et offre de soin

En réponse à une préoccupation croissante des habitants, GPSEA a renforcé ses actions pour favoriser l'accès de tous à une offre de soins sur le territoire. Priorité dès la création du Territoire à travers le financement de deux SAMI (Service d'aide médicale initiale) et le soutien au développement de la filière santé, GPSEA a, en 2023, complété son action en se dotant d'un cadre de soutien à l'ouverture de 5 maisons de santé sur le territoire, dont celle de Noiseau qui a ouvert en fin d'année, permettant de fidéliser certains professionnels de santé et d'en attirer de nouveaux.

Focus 2023

Maison de santé de Noiseau

GPSEA a acheté des locaux de 275 m² en juin 2020, situés en rez-de-chaussée d'un immeuble neuf alors en voie d'achèvement à Noiseau. Les services territoriaux ont ensuite travaillé avec la Ville de Noiseau afin de trouver des professionnels de santé intéressés par une installation au sein de ce nouvel équipement de santé. En parallèle, GPSEA a pris en charge l'aménagement intérieur de la maison de santé, selon les besoins des professionnels et les critères officiels donnés par l'Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS). Le travail effectué a payé puisque malgré un contexte national tendu, un cabinet d'infirmiers, une sage-femme et deux médecins généralistes sont arrivés dans le courant de l'année 2023.

Crise du logement

GPSEA est mobilisé pour répondre aux défis de la crise du logement, en pilotant par exemple 21 opérations d'aménagement permettant la construction de nouveaux logements, ou encore en soutenant la construction de 1 120 logements dans les années à venir grâce au financement de surcharges foncières (6 M€) et en garantissant près de 100 M€ d'emprunts pour des bailleurs sociaux, permettant ainsi de réduire le coût des opérations.

S'appuyant sur un service d'inspecteurs de salubrité dont la moitié des communes a souhaité bénéficier, GPSEA peut répondre aux enjeux croissants en matière de salubrité et d'hygiène publique, illustrés en 2023 par les craintes concernant la prolifération des punaises de lit. Les équipes sont ainsi mobilisées pour des interventions dans des logements, hôtels et restaurants, traitant 25 dossiers chaque mois, et sont prêtes pour le déploiement du permis de louer, à titre expérimental, dans le quartier du Confluent à Alfortville en 2024.

Focus 2023

Rénovation énergétique des logements

Dans le cadre de son partenariat avec le CAUE du Val-de-Marne, GPSEA propose aux particuliers de rencontrer un conseiller France Rénov' de l'Agence de l'Énergie. Des rendez-vous d'une heure sont proposés sur 5 communes du territoire (Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Marolles-en-Brie et Sucy-en-Brie) et ouverts à tous. Les conseils apportés sont neutres, gratuits et indépendants et visent à accompagner les (co)propriétaires dans leur projet de rénovation énergétique de leur logement. 198 rendez-vous de premier niveau se sont ainsi tenus en 2023.

prépare l'avenir : les grands projets

En tant qu'Établissement Public Territorial (EPT), Grand Paris Sud Est Avenir a en charge la réalisation de documents stratégiques et programmatiques qui construisent le territoire de demain sur les enjeux de transition énergétique, d'habitat, de transports, d'alimentation ou d'aménagement.

Sur tous ces projets, dès sa création, GPSEA a eu à cœur de construire des démarches partagées avec ses différents partenaires pour élaborer des programmes d'actions ambitieux au service de la qualité de vie de ses habitants.

Plan Climat Air Énergie Territorial et transition écologique

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification territoriale qui a pour but d'atténuer les effets du changement climatique, de développer les énergies renouvelables et de maîtriser la consommation d'énergie. C'est un document issu de la loi de transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) de 2015.

Le Plan Climat 2019-2025 a été définitivement adopté par le Conseil de Territoire du 9 juin 2021.

Il porte sur 5 volets : climat, air, énergie, économie durable et circulaire, éco-exemplarité de la collectivité que GPSEA a décliné à travers 50 fiches actions.

Au-delà du simple cadre réglementaire, l'ambition de ce PCAET est de constituer un véritable projet de territoire faisant de GPSEA une intercommunalité exemplaire dans le cadre d'une démarche partagée avec les communes, les acteurs socio-économiques et les habitants. En effet, au regard de la configuration qui regroupe de nombreux espaces agricoles et naturels avec notamment le massif de l'Arc boisé, le Territoire ambitionne d'élaborer un document stratégique qui devienne une référence et qui traduise la volonté d'un développement local plus équilibré, harmonieux et respectueux.

Deux films ont été réalisés pour en expliquer les enjeux : www.sudestavenir.fr/videos

Faits marquants de 2023

Le PCAET arrivant à mi-parcours a fait l'objet d'une évaluation conformément aux obligations réglementaires. Celle-ci fait état d'une bonne dynamique et d'un avancement des actions conforme à l'avancement théorique attendu. Elle mentionne des axes d'amélioration et la nécessaire accentuation de la mobilisation interne et externe pour atteindre les objectifs. Parmi les aboutissements en 2023, peuvent être cités l'ouverture de «La Boissyclerie», l'adoption du cadre d'intervention pour la rénovation énergétique de l'habitat et l'approbation du premier plan triennal des aménagements cyclables.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **64%** taux d'avancement global des actions
- ▶ **6** actions finalisées
- ▶ **198** rendez-vous assurés par le CAUE 94 sur la rénovation énergétique des logements

Focus 2023

La Maison de la Nature et de l'Environnement est entrée en phase travaux. Ce futur équipement montre les ambitions du territoire en termes de rénovation et deviendra un lieu ressource, à la fois pour la ville de Périgny-sur-Yerres et pour le territoire pour sensibiliser les publics au développement durable.

Perspectives 2024

L'année 2024 devra tenir compte des axes d'amélioration tels que l'animation de la démarche transversale, le renforcement de la communication et la mise en conformité, en particulier sur le plan d'action de réduction des émissions de polluants atmosphériques (PAQA). Elle permettra d'amorcer les conditions en vue du travail préparatoire pour l'adoption du prochain PCAET en 2026. Le soutien à la mise en œuvre des actions reste une priorité.

Le Projet Alimentaire Territorial

Grand Paris Sud Est Avenir a la particularité de comprendre un ensemble agricole, naturel et forestier de plus de 3000 hectares. La moitié des surfaces agricoles de la métropole du Grand Paris se situe sur son territoire.

Afin de développer l'agriculture, la qualité de l'alimentation et de rapprocher les différents acteurs de la chaîne alimentaire (producteurs, transformateurs, distributeurs, collectivités territoriales et consommateurs), GPSEA s'est lancé depuis 2018 dans l'élaboration d'un Projet Alimentaire Territorial (PAT) cofinancé par la Direction interrégionale de l'alimentation et de la forêt, et l'ADEME en association avec de nombreux partenaires.

Prévu dans la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt de 2014, le Projet Alimentaire Territorial (PAT) s'appuie sur un diagnostic partagé faisant un état des lieux de la production agricole et alimentaire locale, des besoins alimentaires du bassin de vie et identifie les atouts et les contraintes socio-économiques et environnementales.

845 personnes ont été mobilisées tout au long de l'élaboration du diagnostic du PAT, 700 habitants et 26 agriculteurs du Territoire, 14 structures institutionnelles et associatives et 15 communes de GPSEA. Au total, 58 opérateurs différents sont partie prenante depuis le lancement de la démarche.

L'année 2022 a vu l'aboutissement d'un travail partagé de construction d'un plan d'actions ambitieux adapté aux enjeux identifiés dans le cadre de l'élaboration du PAT.

Par la suite, GPSEA portera la candidature de son PAT à la labellisation par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation.

Faits marquants de 2023

Grand Paris Sud Est Avenir a reconduit son abondement à l'appel à projet ESS (économie sociale et solidaire) de 10 000€ pour soutenir des projets autour de l'alimentation durable pour tous. Des initiatives se développent pour maintenir les espaces agricoles comme le projet de Périmètre de Protection des Espaces Agricoles et Naturels du Département et pour structurer des réseaux d'échange entre les porteurs de PAT francilien par la Métropole du Grand Paris. GPSEA maintient ses priorités que sont le foncier agricole et la restauration collective, avec des actions autour du gaspillage alimentaire en lien avec les communes.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ 13 ha attribués par Ile-de-France Nature à Mandres-les-Roses
- ▶ 3 nouvelles parcelles acquises par GPSEA
- ▶ 10 000 € de soutien à l'appel à projet de l'ESS-plan alimentaire territorial

Focus 2023

GPSEA soutient « Les Amis de la Coop Cot » qui étudie la possibilité et les moyens à mettre en œuvre pour développer le lien avec les entreprises qui financeraient des adhésions et des coûts via leurs RSE (responsabilité sociétale des entreprises). GPSEA appuie « Emmaüs Le Plessis Tréville » pour ouvrir un espace de restauration solidaire permettant de créer du lien social avec une équipe d'apprentis.

Perspectives 2024

La mise en œuvre du plan d'actions du PAT va se poursuivre en 2024 avec en priorité les actions autour du foncier agricole et la lutte contre le gaspillage alimentaire. La recherche de la labellisation par le Ministère de l'Agriculture reste d'actualité.

La stratégie de l'habitat

Dans l'attente du Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH), Grand Paris Sud Est Avenir est de fait en charge, en lien avec les règles nationales, de définir les objectifs et les principes d'une politique visant notamment à répondre aux besoins en logement et en hébergement, à assurer une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre et à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale.

Dans ce cadre, GPSEA a développé un panel d'interventions visant à soutenir la construction de logements sociaux et à favoriser la mixité sociale par les attributions dans le cadre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL), à lutter contre la précarité énergétique, à prévenir les situations d'habitat dégradé ou à mieux encadrer la spéculation immobilière.

Faits marquants de 2023

- ▶ Définition de la stratégie d'intervention sur l'habitat privé
- ▶ Adoption d'un cadre d'aide à la réhabilitation énergétique des logements collectifs.
- ▶ Elaboration de la convention intercommunale d'attributions (CIA) qui contient les engagements des réservataires de logements sociaux (Etat, bailleurs, collectivités, Action logement) pour favoriser la mixité sociale par les attributions.
- ▶ Constitution et transmission à l'Etat d'un dossier sollicitant la mise en place de l'encadrement des loyers sur les communes d'Alfortville, Bonneuil-sur-Marne et Créteil.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ Le territoire compte **126 706** résidences principales dont **34,2%** de logements sociaux et **29%** de maisons individuelles.
- ▶ Environ **16 000** logements classés en étiquettes F ou G (« passoires thermiques ») dont **7 400** logements collectifs.
- ▶ Environ **2 500** logements privés considérés comme potentiellement indignes.
- ▶ **23 676** demandes d'attribution de logement social en cours sur le territoire au 31/12/2023.

Focus 2023

À la suite d'un diagnostic territorial et à un travail partenarial avec les communes, une stratégie d'intervention sur le parc privé a été validée. Elle comporte 3 axes : veille territoriale et repérage des situations d'habitat indigne (« police de l'habitabilité »), régulation du secteur par la mise en place d'outils juridiques dédiés (dont le permis de louer) et accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration de l'habitat.

Perspectives 2024

- ▶ Concertation avec les communes sur le positionnement du territoire dans le Schéma régional et le Plan métropolitain de l'habitat et de l'hébergement (SRHH et PMHH).
- ▶ Adoption de la Convention Intercommunale d'attribution (CIA) déclinant les orientations stratégiques du territoire en matière d'attribution de logements sociaux en un plan d'actions en faveur de la mixité sociale.
- ▶ Mise en place d'un nouveau mode de gestion dit « en flux » des attributions de logements sociaux.

Le Plan Local de Mobilité (PLM)

L'accessibilité constitue un fondement et un préalable à toute politique de développement et Grand Paris Sud Est Avenir s'est pleinement saisi de ces enjeux en assumant une compétence élargie en matière de transports et déplacements. GPSEA a d'ailleurs été le premier Etablissement public territorial val-de-marnais à lancer son Plan Local des Déplacements/PLD (rebaptisé depuis plan local de mobilité/PLM), en février 2018.

Le PLM permet de fédérer l'ensemble des acteurs du territoire autour de la problématique récurrente et quotidienne des déplacements. En effet, les enjeux de mobilités sont contrastés d'un secteur à l'autre de notre territoire et la démarche du PLM permet d'organiser des échanges et des débats riches pour proposer des solutions adaptées à toutes les situations. Pleinement intégré à une stratégie plus globale de transition énergétique et économique (traduite par le PCAET), le PLM doit doter le Territoire d'une feuille de route opérationnelle sur l'ensemble des enjeux de déplacements et notamment de mobilité durable et efficiente.

Réalisé dans une perspective de cohésion entre toutes les communes membres, il doit permettre :

- ▶ de coordonner les différents projets de transports structurants du Territoire (Altival, Grand Paris Express, Câble A, coulée verte de la Végétale) afin d'en consolider l'effet bénéfique pour les futurs usagers ;
- ▶ de proposer aux habitants, aux entreprises et aux usagers de nouveaux modes de déplacements adaptés aux spécificités locales (co-voiturage, vélo à assistance électrique, transports fluviaux...);
- ▶ de construire, avec les différents partenaires, des réponses aux grands enjeux et problématiques de déplacements et transport sur le Territoire, comme les mobilités douces (et notamment le vélo), l'optimisation des infrastructures de transport en commun, la congestion du trafic routier, le transport de marchandises et la logique du dernier kilomètre ou encore le stationnement ;
- ▶ de renforcer et d'affirmer la place de GPSEA dans les négociations avec les acteurs du transport franciliens.

Faits marquants de 2023

L'année 2023 a été plus particulièrement consacrée à la mise en œuvre des premiers aménagements cyclables du Plan vélo dont le programme triennal de travaux a été adopté en juin 2023.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ **1** premier programme triennal de réalisation d'aménagements cyclables adopté en juin 2023
- ▶ **11** voiries territoriales requalifiées en 2023, intégrant la réalisation ou la reprise d'aménagements cyclables et **3 280** m d'aménagements cyclables réalisés

Focus 2023

Études et démarrage de la requalification du boulevard Léon Révillon à Boissy-Saint-Léger en intégrant une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée, tout en conservant les 2 alignements d'arbres existants et quelques stationnements.

Perspectives 2024

Au-delà de la poursuite du programme triennal de réalisation des aménagements cyclables, l'année 2024 sera consacrée à la mise en œuvre de plusieurs autres actions du Plan Local de Mobilité, comme le lancement d'une étude sur le stationnement vélo notamment, ainsi qu'à l'animation de la démarche auprès des partenaires via l'organisation d'un comité de suivi du PLM.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Grand Paris Sud Est Avenir a engagé, depuis sa création, l'élaboration de plusieurs documents cadres qui constituent autant de briques de son projet de territoire, comme le plan climat air énergie territorial (PCAET), le plan local de mobilités (PLM) et le règlement local de publicité intercommunal (RLPi).

Le PLUi viendra traduire spatialement, opérationnellement et réglementairement, les objectifs de ces différents documents, en matière d'aménagement et de développement.

Ce document programmatique se veut être un levier de cohésion entre les communes et de cohérence à l'échelle du territoire. Tout en garantissant la prise en compte des ambitions communales, le PLUi ne peut être qu'une simple transcription des PLU communaux mais doit en revanche permettre le développement de la solidarité territoriale.

L'engagement de la procédure d'élaboration du PLUi constitue également un outil supplémentaire pour les maires dans le cadre de leurs politiques d'urbanisme, en permettant de ne pas bloquer des opérations d'aménagement en cours ou à venir qui pourraient nécessiter la révision d'un PLU communal, cette révision obligeant à l'engagement du PLUi.

C'est dans ce cadre que le conseil de territoire de GPSEA a prescrit par délibération du conseil de territoire du 9 juin 2021 l'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Faits marquants de 2023

L'année 2023 a été consacrée à l'écriture du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi dont les orientations sont structurées autour de trois grands axes traitant une pluralité d'enjeux : valoriser les ressources naturelles et agricoles, adapter le territoire au changement climatique et promouvoir un environnement favorable à la santé ; assurer un développement urbain maîtrisé et équilibré s'appuyant sur une offre de transport performante, un accès à des services et équipements diversifiés et répondant aux besoins en logement ; valoriser les spécificités économiques et marqueurs du territoire pour développer son attractivité.

CHIFFRES CLÉS

- ▶ 1 engagement pour les 15 prochaines années
- ▶ 3 axes : terre de ressources naturelles - transitions et innovations - terre solidaire
- ▶ 2025 : approbation du PLUi

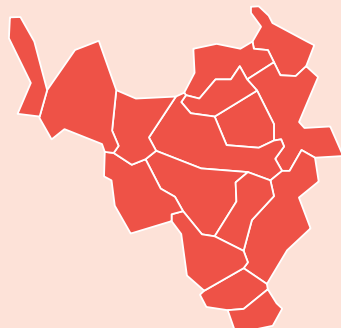
Focus 2023

- ▶ Chaque commune a pu prendre acte du débat sur les orientations générales du PADD, dans le cadre des conseils municipaux.
- ▶ GPSEA a également pris acte du débat sur les orientations générales du PADD en conseil de territoire de décembre.
- ▶ Aucun avis défavorable n'a été exprimé à l'occasion de ces débats.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera consacrée à la transcription des grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) du PLUi dans le dispositif réglementaire (élaboration du règlement et du zonage), en vue d'un arrêt du projet de PLUi au second semestre 2024.

en quelques chiffres



100 km²



321 000
habitants



Près de
1200 agents



112 000
emplois

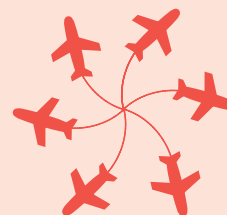


23 400
entreprises



Un **réseau**
d'infrastructures
ferroviaires dense

(RER A et D, ligne 8 du métro, arrivée prochaine
de la ligne 15 « Grand Paris Express »)



À **15 mn** de
l'aéroport d'Orly



Le Port de Bonneuil,
l'une des principales plateformes
multimodales franciliennes



Un **maillage routier**
et **autoroutier** important
(A 86, RN 4, RN 406, RN 19 et RD 6)

des élus (au 15 mai 2024)



Le Président

Laurent CATHALA,
Président de Grand Paris Sud Est Avenir,
Maire de Créteil

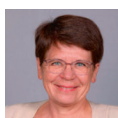
Les 14 Vice-Présidents



Marie-Christine SEGUI
1^{ère} Vice-Présidente
Aménagement du territoire
Maire d'Ormesson-sur-Marne



Régis CHARBONNIER
2^e Vice-Président
Cadre de vie, déchets, propreté,
hygiène publique
Maire de Boissy-Saint-Léger



Françoise LECOUFLE
3^e Vice-Présidente
Logement, habitat, patrimoine
Maire de Limeil-Brévannes



Alexis MARECHAL
4^e Vice-Président,
Finances et solidarité budgétaire
Conseiller municipal du Plessis-Trévise



Denis OZTORUN
5^e Vice-Président,
Eau, voirie, assainissement
Maire de Bonneuil-sur-Marne



Luc CARVOUNAS
6^e Vice-Président,
Ambition écologique,
Plan Climat Air – Énergie Territorial
Maire d'Alfortville



Jean-Pierre BARNAUD
7^e Vice-Président,
Plan local d'urbanisme intercommunal,
suivi des plans locaux d'urbanisme,
règlement local de publicité
intercommunale
Maire de Chennevières-sur-Marne

Jean-François DUFEU
8^e Vice-Président,
Équipements culturels et sportifs,
Conseiller municipal de Créteil



Jean-Pierre CHAFFAUD
9^e Vice-Président,
Économie, promotion du territoire
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



Jean-Paul FAURE-SOULET
10^e Vice-Président
Santé, handicap, accessibilité,
action sociale
Maire de La Queue-en-Brie



Yvan FEMEL
11^e Vice-Président,
Agriculture, agro-quartiers, biodiversité,
gestion des risques naturels,
production florale,
Maire de Noisieu



Patrick FARCY
12^e Vice-Président,
Valorisation du patrimoine et des paysages
Maire de Villecresnes



Pauline ANAMBA-ONANA
13^e Vice-Présidente,
Emploi, économie sociale
et solidaire, insertion,
Conseillère municipale de Créteil



Julien BOUDIN
14^e Vice-Président,
Territoires connectés,
innovation numérique, données
1^{er} adjoint au Maire d'Alfortville



Les 12 Conseillers Territoriaux Délégués



Jean-Daniel AMSLER
Transports et déplacements
Adjoint au Maire de Sucy-en-Brie



France BERNICHI
Confection et livraison
de repas aux élèves et aux aînés
Adjointe au Maire d'Alfortville



Alphonse BOYE
Tourisme, circulations douces,
chemins de randonnée
Maire de Marolles-en-Brie



Claire CHAUCHARD
Politique de la Ville, renouvellement urbain
Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger



Didier DOUSSET
Transition énergétique
Maire du Plessis-Trévisé



Thierry HEBBRECHT
Commerces et artisanat
Conseiller municipal de Créteil



Philippe LLOPIS
Démocratie locale, relations usagers,
participation citoyenne
1^{er} adjoint au Maire de Limeil-Brévannes



Yves THOREAU
Projet alimentaire territorial, économie
locale de proximité, circuits courts
Maire de Mandres-Les-Roses



Éric TOLEDANO
Prévention de la délinquance et sécurité
Conseiller municipal délégué de Créteil



Arnaud VEDIE
Coopération décentralisée
Maire de Périgny-sur-Yerres



Grégoire VERNY
Lutte contre les discriminations,
égalité des chances, égalité professionnelle
femme / homme
Conseiller municipal délégué d'Alfortville



François VITSE
Enseignement supérieur, recherche
Adjoint au Maire d'Alfortville

Les Conseillers Territoriaux

Vincent BEDU

Maire de Santeny

Jean-Philippe BIEN

Adjoint au Maire de Créteil

Anne-Marie BOURDINAUD

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Maurice BRAUD

Conseiller Municipal délégué
de Créteil

Bruno CARON

Adjoint au Maire du Plessis-Tréville

Dominique CARON

Adjointe au Maire de Villecresnes

Jean-Edgar CASEL

Conseiller municipal délégué
d'Ormesson-sur-Marne

Mohamed CHIKOUCHE

Conseiller municipal délégué
d'Alfortville

Marie-Carole CIUNTU

Conseillère municipale de
Sucy-en-Brie

Gilles DAUVERGNE

Conseiller municipal délégué
de Limeil-Brévannes

Catherine DE RASILLY

Adjointe au Maire d'Alfortville

Richard DELLA MUSSIA

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Patrice DEPREZ

Conseillère municipale de Créteil

Patrick DOUET

Conseiller municipal
de Bonneuil-sur-Marne

Virginie DOUET

1^{ère} Adjointe au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Étienne FILLLOL

Adjoint au Maire d'Alfortville

Oumou DIASSE

Conseillère municipale de Créteil

Martine GARRIGOU-GAUCHERAND

Adjointe au Maire de Créteil

Claire GASSMANN

Conseillère municipale déléguée
de Boissy-Saint-Léger

Marie-Claude GAY

Adjointe au Maire
de La Queue-en-Brie

Philippe GERBAULT

Adjoint au Maire de Limeil-Brévannes

Vincent GIACOBBI

Conseiller municipal de Sucy-en-Brie

Julie CORDESSE

Adjointe au Maire d'Alfortville

Frédérique HACHMI

Adjointe au Maire de Créteil

Bruno KERISIT

Conseiller municipal de Créteil

Corine KOJCHEN

Adjointe au Maire
de Limeil-Brévannes

Sophie LE MONNIER

Conseillère municipale
de Chennevières-sur-Marne

Jacqueline LETOUZEY

Conseillère municipale déléguée
d'Alfortville

Rosa LOPES

Conseillère municipale
de Limeil-Brévannes

Luc MBOUMBA

Adjoint au Maire de Créteil

Akli MELLOULI

Adjoint au Maire
de Bonneuil-sur-Marne

Ludovic NORMAND

Conseiller municipal
de Boissy-Saint-Léger

Séverine PERREAU

Conseillère municipale déléguée
de Créteil

Joël PESSAQUE

Adjoint au Maire de Créteil

Jean-Louis POUJOL

Conseiller municipal
de Chennevières-sur-Marne

Sonia RABA

Conseillère municipale de Créteil

Carine REBICHON-COHEN

Adjointe au Maire du Plessis-Tréville

Marie-Christine SALVIA

Conseillère municipale de Créteil

Michel TEISSEDE

Conseiller municipal de Créteil

Jean-Raphaël SESSA

Adjoint au Maire de La Queue-en-Brie

Sylvie SIMON-DECK

Adjointe au Maire de Créteil

Josette SOL

Adjointe au Maire de Créteil

Marie VINGRIEF

Adjointe au Maire d'Alfortville

Axel URGIN

Adjoint au Maire de Créteil

Michel WANNIN

Conseiller municipal délégué
de Créteil

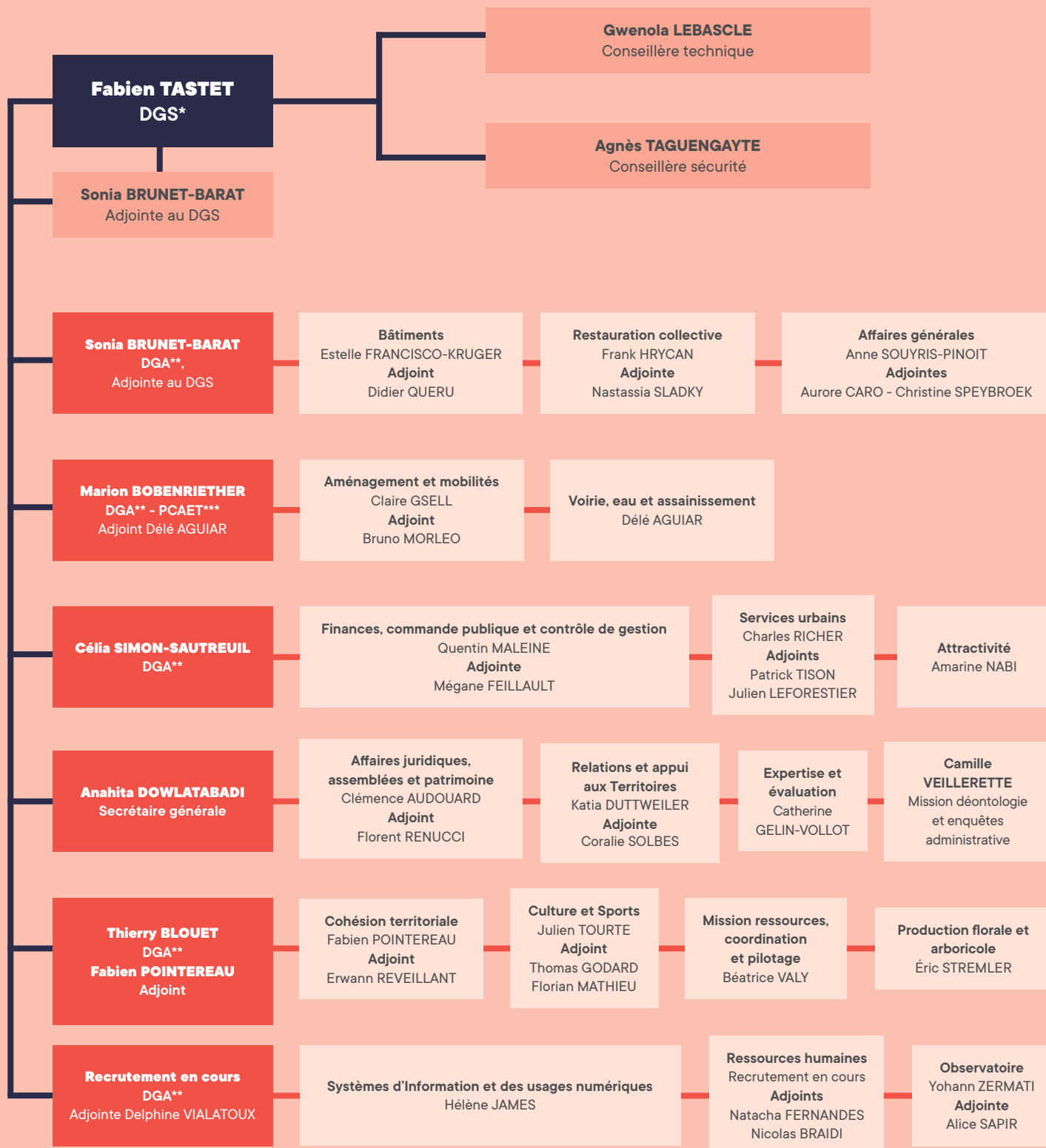
Laurence WESTPHAL

Adjointe au Maire de Sucy-en-Brie

Mathilde WIELGOCKI

Conseillère municipale déléguée
du Plessis-Tréville

Annuaire des services territoriaux (au 15/04/2024)





GPSEA

façonne

le territoire

d'aujourd'hui

et de demain



Restaurant French Terroirs à Sucy-en-Brie

GPSEA au quotidien – p.30

- 1 - Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques – p.30
- 2 - Conservatoires – p.32
- 3 - Action culturelle – p.34
- 4 - Équipements sportifs terrestres – p.36
- 5 - Piscines – p.38
- 6 - Restauration collective – p.40
- 7 - Assainissement, eau potable – p.42
- 8 - Voirie – p.44
- 9 - Collecte des déchets ménagers – p.46
- 10 - Propreté urbaine – p.48
- 11 - Hygiène publique – p.50
- 12 - Production Florale et Arboricole (PFA) – p.52

GPSEA prépare l'avenir – p.54

- 1 - Politique de la ville – p.54
- 2 - Habitat – p.56
- 3 - Économie Sociale et Solidaire (ESS) – p.58
- 4 - Développement économique – p.60
- 5 - Aménagement – p.62
- 6 - Transports et déplacement – p.64

GPSEA, les moyens d'agir – p.66

- 1 - Finances, commande publique et contrôle de gestion – p.66
- 2 - Relations et Appui aux Territoires – p.68
- 3 - Affaires juridiques, assemblées et patrimoine – p.70
- 4 - Expertise et évaluation – p.72
- 5 - Ressources humaines – p.74
- 6 - Informatique et usages numériques – p.76
- 7 - Bâtiments – p.78
- 8 - Affaires générales – p.80
- 9 - Observatoire – p.82
- 10 - Communication et marketing territorial – p.84

GPSEA au quotidien

Réseau des médiathèques bibliothèques ludothèques

50 591 abonnés

1 056 608 documents empruntés

252 815 documents transportés par le service de circulation

68 journées d'actions de la Micro-folie mobile

4 430 participants aux actions de la Micro-folie mobile

De dimensions et de modes de fonctionnement diversifiés, les 19 équipements du réseau de lecture publique (complétés par un service itinérant, la Médiathèque Mobile), constituent un des maillons essentiels des politiques publiques menées par GPSEA. Véritables portes d'entrée vers la culture, au plus proche des habitants, ils jouent un rôle de premier ordre pour nourrir le vivre ensemble et favoriser le lien social.

Des mesures telles que la gratuité se sont d'ailleurs immédiatement inscrites dans cette dynamique, que l'on retrouve déclinée à travers les démarches de contractualisation menées avec les partenaires comme le Ministère de la Culture et de la Communication. Une priorité réside également dans la volonté du Territoire de permettre aux usagers de jouir d'une offre culturelle qualitative au sein d'équipements modernes, pluriels et propices au renouvellement des pratiques. Cette trajectoire affirmée s'est traduite par l'adoption d'un Programme Pluriannuel d'Investissement (PPI) ambitieux à l'échelle de 2 mandats.



Médiathèque, Alfortville

Faits marquants de 2023

- ▶ L'année 2023 a été marquée par la poursuite de l'extension des horaires d'ouverture. Après une première phase en 2022 qui s'est traduite par une amplitude hebdomadaire cumulée augmentée de 29h, ce sont 20h30 supplémentaires qui ont été actées en janvier 2023 et 4h supplémentaires en septembre 2023, soit un total de 24h30 réparti sur les médiathèques de Créteil, Alfortville (dont une nouvelle ouverture le dimanche), Bonneuil, Villecresnes, Limeil-Brévannes, La Queue-en-Brie et Marolles-en-Brie.
- ▶ La structuration du réseau des médiathèques s'est poursuivie également grâce l'émergence ou la confirmation de 4 événements littéraires : festival littéraire de Créteil en avril, festival « Vous êtes l'étincelle » à Alfortville en avril autour de la littérature « jeune adulte », festival « Sapristi » à Villecresnes en juin autour de la littérature jeunesse et festival « Noir sur Ormesson » en octobre sur la thématique du polar.
- ▶ La Micro-folie mobile, dispositif culturel innovant, acquise en 2021, a déployé cette année 8 résidences dans 8 communes du territoire. La soirée nationale des Micro-folies, accueillie pour la première fois le 15 décembre 2023 dans l'auditorium du conservatoire Marcel Dadi, a été l'occasion de la projection de l'enregistrement du ballet « Le songe d'une nuit d'été », capté à Opéra de Paris en 2019.
- ▶ Enfin, le réseau a poursuivi ses actions en faveur de l'Education aux médias et à l'information (EMI), thématique qui fut abordée par les professionnels à l'occasion du séminaire des médiathèques en septembre 2023.

Perspectives 2024

- ▶ La structuration du réseau en bassins de lecture publique intercommunaux, entamée en 2022 avec le bassin du Plateau Briard puis en 2023 avec le bassin d'Ormesson / Chennevières, a vocation à se poursuivre en 2024 avec l'émergence des bassins de La Queue-en-Brie / Le Plessis-Tréville et de Boissy-St-Léger / Limeil-Brévannes.
- ▶ Les travaux liés à l'intégration de la ludothèque au sein de la médiathèque de Bonneuil-sur-Marne sont prévus en 2024, s'accompagnant d'un réaménagement complet des espaces publics et de l'installation d'équipements RFID, visant à moderniser le service proposé aux usagers de cet équipement.
- ▶ La rénovation de la médiathèque de Mandres-les-Roses, qui rouvrira ses portes fin 2024 permettra de consolider l'offre de lecture publique sur le Plateau Briard avec notamment de nouvelles collections équipées de la technologie RFID et une offre d'actions culturelles renforcée.
- ▶ Un bilan des extensions des horaires d'ouverture sera réalisé, afin d'en mesurer l'impact sur la fréquentation des équipements et d'envisager les évolutions et les adaptations ultérieures le cas échéant.
- ▶ Enfin, il est prévu de solliciter à nouveau le soutien du Ministère de la culture (Direction régionale des affaires culturelles), par le biais d'un nouveau Contrat territoire lecture s'inscrivant en cohérence avec l'accord-cadre en faveur du développement de l'accès à la culture pour tous pour la période 2024-2027.

FOCUS

Le déploiement de la technologie RFID (identification par radiofréquence) a été réalisé à Ormesson, Sucy et Villecresnes, s'accompagnant notamment de la mise en place d'automates de prêt / retour et de systèmes de comptage de la fréquentation.

Le service de circulation (« Le livre près de chez vous »), permettant à tout abonné d'emprunter un document dans une médiathèque et de le restituer dans une autre, a été mis en place à Ormesson et à Villecresnes, ce qui permet aujourd'hui aux usagers de 13 médiathèques (sur 19) d'en bénéficier.

au quotidien

Conservatoires

3 705 élèves inscrits pour l'année scolaire 2022–2023, dont **2 843** élèves mineurs

210 disciplines artistiques enseignées

5 795 heures hebdomadaires d'enseignement, dont **596** heures à destination des publics scolaires

Le réseau d'établissements spécialisés d'enseignement artistique, composé de 9 équipements, se fédère malgré sa diversité structurelle (1 Conservatoire à rayonnement régional, 2 Conservatoires à rayonnement intercommunal et 5 conservatoires non classés), autour de principes partagés, tant dans l'approche pédagogique plaçant en son centre l'apprentissage par le collectif et le plaisir de jouer ensemble que dans l'importance accordée à l'Education Artistique et Culturelle.

Cela se manifeste à travers une politique partenariale dense et diversifiée qui se déploie au profit de tous les usagers avec une particulière attention portée aux publics des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, des personnes en situation de handicap et du milieu scolaire (interventions en temps scolaire, classes à horaires aménagés musique à dimension sociale...).



Concert au Château d'Ormesson-sur-Marne

Faits marquants de 2023

- ▶ Le périmètre du réseau s'est étendu au 1er janvier 2023 avec le transfert de l'école de musique César Frank au Plessis-Trévisé, qui enseigne 14 disciplines à ses 250 élèves.
- ▶ L'harmonisation du fonctionnement et de l'organisation des conservatoires s'est poursuivie, avec l'adoption le 21 juin 2023 par le Conseil de territoire de nouvelles grilles tarifaires visant à faire converger les tarifs applicables aux élèves de conservatoires de Noisieu, Santeny et Marolles-en-Brie.
- ▶ Le concert symphonique du 17 juin au château d'Ormesson, proposé par l'orchestre du conservatoire Marcel Dadi, avec la participation d'enseignants des conservatoires, a rencontré une nouvelle fois un important succès avec plus de 1 200 spectateurs qui ont pu découvrir également les expositions de Nicolas Henry et Lionel Ducos.
- ▶ En septembre 2023, le séminaire de rentrée des conservatoires a été placé sous le signe de la transition écologique, avec notamment la présentation d'un projet de médiation réalisé par la compagnie Du grain à moudre avec le public scolaire de Noisieu et Santeny autour du recyclage de matériaux pour la fabrication d'instruments.

Perspectives 2024

- ▶ L'année 2024 verra le lancement ou la mise en œuvre de plusieurs projets de construction ou de rénovation d'équipements. La construction du pôle culturel de Chennevières, qui abritera le conservatoire de musique et d'art dramatique et

comportera notamment un auditorium de 130 places, a commencé. Une étude de programmation a été lancée pour la construction de deux pôles culturels à Boissy-St-Léger et à Limeil-Brévannes, en lien avec le projet d'aménagement du quartier prioritaire de la Haie Griselle, ouvrant des perspectives pour le développement des enseignements artistiques dans ces deux villes.

- ▶ La réalisation des études de conception pour la restauration de la Ferme du Rancy à Bonneuil-sur-Marne permettra notamment de développer les pratiques collectives et les pratiques numériques.
- ▶ Par ailleurs, le classement du conservatoire Marcel Dadi en tant que Conservatoire à Rayonnement Régional étant arrivé à échéance le 1er août 2023, GPSEA souhaite en solliciter le renouvellement auprès de l'Etat. Un nouveau projet d'établissement, répondant aux critères de classement et en cohérence avec les orientations du nouveau Schéma national d'orientation pédagogique (SNOP) publié en septembre 2023, est en cours d'élaboration en concertation avec la ville de Créteil et avec les différents partenaires.
- ▶ Enfin, différents projets bénéficiant d'un soutien de la DRAC seront poursuivis en cohérence avec les orientations de l'accord-cadre en faveur du développement de l'accès à la culture, notamment une résidence du collectif d'artistes Du grain à moudre (conservatoires d'Alfortville, Noisieu et Santeny), le projet Nina Simone (conservatoires de Boissy et de Créteil), le Boissy Studio (conservatoires de Limeil et de Boissy), le projet Didon et Enée (conservatoires d'Alfortville, Créteil et Santeny) et le projet jazz (conservatoires de Créteil et Limeil).



En novembre et décembre ont eu lieu les «Vibrations», concerts proposés, comme chaque année, par les enseignants des conservatoires au grand public et aux publics scolaires. En 2023, les musiques actuelles étaient à l'honneur avec le «Mali blues orchestra», groupe revisitant différents styles appartenant aux musiques noires américaines telles que le blues, le jazz, la soul, le rythm'n blues et le rock. Il utilisait des instruments modernes amplifiés, des instruments acoustiques et des instruments traditionnels, avec le chant comme partie centrale. Les enfants des écoles de Bonneuil-sur-Marne, Alfortville, Limeil-Brévannes et Créteil en ont bénéficié.



GPSEA au quotidien

Action culturelle

3 collectifs d'artistes en résidence mission

16 actions artistiques tout public ou
destinées aux scolaires

Plus de **1200** habitants spectateurs ou
bénéficiaires d'ateliers

50 ateliers numériques pour plus de
700 jeunes et **140** adultes bénéficiaires

Depuis sa création en décembre 2016, GPSEA a fait de la culture un axe majeur de la structuration de son territoire grâce à la reconnaissance d'intérêt territorial de nombreux équipements culturels maillant ainsi le territoire d'une offre riche et diversifiée. Depuis, la collectivité porte une ambition constante pour l'éducation artistique et culturelle notamment par la mise en œuvre, entre autres, du Contrat d'Inclusion Territoriale avec le soutien de la DRAC Ile-de-France. Le nouvel appel à candidatures « Pulsations naturelles et culture vivante » a permis de sélectionner 4 compagnies en résidence mission, pour la période 2023-2025. Elles ont pour missions de développer et d'adapter l'organisation de l'action culturelle aux spécificités de chaque commune, en lien avec les partenaires locaux institutionnels et associatifs.



Faits marquants de 2023

- ▶ Photoclimat : le parcours d'expositions sur l'urgence climatique porté par «le Tour d'un Monde» qui réunit photographes et ONG en écho à la Biennale Sociale et Environnementale fondée par Nicolas Henry, dans différents sites de GPSEA.
- ▶ Seconde édition de Pépites en paysage, une balade artistique avec la compagnie La Constellation offerte aux habitants à travers Mandres-les-Roses et le centre horticole territorial.
- ▶ Lancement de l'Appel à projets « Pulsations naturelles et culture vivante » : 3 compagnies ont été sélectionnées : les compagnies Sabdag, Pôle K, In Itinere Collectif et N/KG.
- ▶ Plusieurs actions artistiques (ateliers, spectacles participatifs...) ont été programmées tout au long de l'année avec les compagnies en résidence à Bonneuil-sur-Marne, Noiseau, Santeny, Limeil-Brévannes, Boissy-Saint-Léger, Sucy-en-Brie, Alfortville, La Queue en Brie, Périgny-sur-Yerres et Mandres les Roses.

Perspectives 2024

- ▶ Renouvellement de l'accord cadre avec la DRAC Ile-de-France couvrant les années 2024, 2025, 2026 et 2027 comprenant 3 volets : le contrat en faveur de l'inclusion territoriale (CIT), une convention-cadre tripartite avec l'Education Nationale sur l'Education Artistique et Culturelle, le Contrat Territoire-Lecture.
- ▶ 3^e édition de Pépites en paysage.
- ▶ Les échappées buissonnières du Plateau Briard.
- ▶ Parcours d'éducation aux médias et de sensibilisation.
- ▶ Des ateliers numériques et robotiques avec les conseillers numériques, SMARTEO et la Ligue de l'Enseignement.

FOCUS

Pépites en paysage : une seconde édition réussie portée par la compagnie la Constellation en partenariat avec la compagnie Sabdag. Des actions ont été menées dès septembre dans les écoles de Mandres et de Périgny en amont de la journée de balade artistique réunissant plus de 200 personnes pour un moment de découverte, de partage, de spectacles de qualité et de festivité au sein des espaces publics de Mandres-les-Roses et au centre horticole de GPSEA.

GPSEA au quotidien

Équipements sportifs terrestres

8 équipements sportifs terrestres

26 associations utilisatrices

19 établissements scolaires et
universitaires utilisateurs

GPSEA gère aujourd'hui 8 équipements sportifs terrestres : le parc des sports Dominique Duvauchelle à Créteil, le complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne, le complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville, le gymnase et le stade Didier Boutten à Marolles-en-Brie, les courts de tennis couverts de Noiseau, le City Stade et skate park de Mandres-les-Roses et depuis peu, les courts de tennis au Plessis-Trévis. Si certains équipements ont été transférés au territoire dès sa création, d'autres l'ont été depuis, suite à la définition de l'intérêt territorial en lien avec les villes.

GPSEA a en charge l'entretien et la gestion de ces équipements, principalement occupés par des groupes scolaires des associations sportives (football, handball, tennis, etc.) qui proposent des activités diverses (danse, ultimate, pétanque, etc.).



Stade Boutten, Marolles-en-Brie

Faits marquants de 2023

- ▶ Le parc des sports Dominique Duvauchelle à Créteil a accueilli 19 matchs de l'US Créteil Lusitanos (club de football évoluant en National 2) ; la 24^e édition de la CristoCup les 9 et 10 avril avec plus de 700 jeunes ; le tournoi du muguet de la ligue Ile-de-France de Rugby ; les phases de qualification de la Coupe Nationale des Quartiers en mai et juin ; les Jeux de Créteil les 9, 12, 13 et 16 juin ; la fête annuelle des P'tits Béliers le 17 juin (école multisports de l'US Créteil destinée aux enfants de 3 à 8 ans) ; le 2^e forum de l'action sociale et de la Qualité de Vie au Travail le 29 juin ; le tournoi international de football du Val-de-Marne des U16 France/Suisse le 31 octobre.
- ▶ Le complexe sportif du Val-de-Seine à Alfortville a accueilli 6 concours de pétanque (moyenne de 80 usagers par concours) ; les Jeux du Val-de-Marne les 8 et 9 juin ; la manifestation « ville d'Alfortville Terre de Jeux » le 10 juin ; la fête de l'USA Rugby le 17 juin ; la fête de l'USA Athlétisme le 24 juin.
- ▶ Le gymnase de Marolles-en-Brie a accueilli 58 matchs du Marolles Handball avec notamment l'équipe de National 2 masculine.

Perspectives 2024

- ▶ La perspective des Jeux Olympiques 2024 et le moment phare que représente pour le territoire le passage de la flamme le 21 juillet prochain donnent l'opportunité de mener différents chantiers au sein du parc des sports Dominique Duvauchelle retenu en tant que site étape. Ainsi, le complexe sportif fait peau neuve : remplacement des planchers des tribunes Nord, Est et Sud, remplacement des LED des panneaux d'affichage du terrain d'honneur, remise en peintures et opérations d'embellissement de la façade de la tribune présidentielle.
- ▶ La fédération Française de handball y organisera les 22, 23 et 24 juillet un événement mondial de beach handball où se retrouveront les meilleurs joueurs de tous les continents ; enfin, une fan zone sera déployée pendant la quinzaine olympique. Le complexe sportif du Belvédère à Ormesson-sur-Marne entièrement rénové doit ouvrir ses portes au second semestre 2024 avec 3 nouveaux bâtiments : une salle polyvalente comprenant 1 terrain de volley, 4 terrains de badminton, 1 terrain de basket ; des tribunes et vestiaires et un Club House.
- ▶ Le Plateau Briard connaît lui aussi des évolutions : création d'un terrain synthétique au Bois d'Auteuil à Villecresnes, avec remplissage organique en lieu et place du terrain stabilisé.



Les équipements sportifs de GPSEA ouvrent leurs portes afin de permettre l'organisation d'événements territoriaux ou locaux, en dialogue constant avec les villes. Ainsi, la 24^e édition du salon des métiers d'Art du Plateau Briard s'est déroulée du 13 au 15 octobre 2023 au gymnase de Marolles-en-Brie et a accueilli plus de 1 600 visiteurs. Cet événement a rassemblé plus de 60 exposants pour une exposition-vente et diverses animations, démonstrations et ateliers pour enfant.

GPSEA au quotidien

Piscines

+ de 330 500 entrées sur les **7** piscines
2800 m³ de plan d'eau

GPSEA gère depuis 2017, 7 équipements aquatiques à Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil et Sucy-en-Brie. Cette année marque le transfert d'un nouvel équipement au sein du réseau, la piscine de Villecresnes doté d'un bassin olympique en extérieur et dont la réfection permettra une ouverture au public à l'été 2024.

Toute l'année, l'accueil est assuré dans les piscines pour le public « libre », les associations diverses, les clubs de natation, les scolaires, collèges, universités, les publics spécialisés, les centres de loisirs, les CCAS, les partenaires institutionnels encadrés en partie par les maitres-nageurs sauveteurs de GPSEA. Un important travail de structuration a été initié cette année afin d'accroître l'offre de services dont les usagers pourront bénéficier dès 2024 grâce à une harmonisation des fonctionnements. Des initiatives sont ponctuellement menées afin de développer la programmation événementielle au sein de ces équipements comme des leviers en faveur d'une plus grande attractivité.



Piscine du Colombier, Créteil

Faits marquants de 2023

Dans un contexte de forte tension à l'échelle nationale sur les emplois dans le secteur des piscines, le fonctionnement des équipements aquatiques a été impacté, cette année encore, par la difficulté à recruter des maîtres-nageurs sauveteurs (MNS). Afin de maintenir le plus haut degré de service malgré cette séquence, les équipes des MNS en poste se sont à nouveau mobilisés en plus des renforts assurés par des personnels saisonniers (techniques et de surveillance). 2023 a été l'occasion également de mener une réflexion en profondeur sur les complémentarités entre piscines notamment pour garantir des ouvertures estivales coordonnées permettant la réalisation des opérations de maintenance et les travaux lourds, les établissements aquatiques constituant des lieux de loisirs mais aussi des lieux ressources prenant toute leur part dans le déploiement du plan canicule désormais totalement intégré dans la gestion du Territoire.

Perspectives 2024

- ▶ Augmentation de l'offre de service et projet de convergence des plannings dans le cadre de l'harmonisation des conditions de travail des personnels du secteur avec plus de 600 heures d'offre nouvelles qui suivent un déploiement progressif.
- ▶ Calendrier d'actions évènementiels transversales sport/culture.
- ▶ Ouverture de la piscine de Villecresnes pour la saison estivale 2024 après une séquence lourde de travaux de modernisation (réfection totale des plages et des bassins, création d'une aire de loisirs : splashpad).



Un logiciel d'accès et de billetterie a été mis en place à l'échelle des équipements aquatiques afin de moderniser l'accès des piscines aux usagers. Cela permet la vente mais aussi de déployer à terme d'autres fonctionnalités comme la réservation en ligne, le contrôle d'accès, le suivi de l'activité par exemple.

GPSEA au quotidien

Restauration collective

2 135 771 repas scolaires

598 802 goûters

189 248 repas seniors

69 agents

5 commissions de menus scolaires

Service partagé au même titre que la propreté urbaine ou l'hygiène publique, la restauration collective se déploie sur les villes d'Alfortville, Créteil, Limeil-Brevannes, Noisieu et la Queue-en-Brie depuis le 1^{er} janvier 2022. La cuisine centrale, installée à Alfortville, produit les repas en liaison froide pour les scolaires et les périscolaires, les seniors (en résidence ou en portage à domicile). Elle dispose à ce jour d'un agrément européen pour une production maximum de 14 000 repas jours. Les menus sont élaborés par deux diététiciennes de GPSEA et validés lors de commissions des menus. Elles sont également en charge du contrôle qualité et sécurité alimentaire, et ce conformément aux dispositions du Programme National Nutrition Santé (PNNS) et au décret du 30-9-2011.



Cuisine centrale, Alfortville

Faits marquants de 2023

- ▶ Le maintien des fréquences de présentation des denrées labellisées (agriculture biologique, AOP, AOC, Label Rouge...) malgré les aléas rencontrés à l'origine de changements de menus (grèves, ruptures fournisseur...) : plus de 20% de bio et environ 30 % de produits de qualité.
- ▶ Le renouvellement du projet « Propose ton menu » où chaque classe a pu adresser une suggestion de repas (moyennant quelques règles d'équilibre alimentaire préalablement fixées par les diététiciennes), qui, après sélection, a pu être mis en œuvre par la cuisine centrale à l'échelle de tous les établissements scolaires.

Perspectives 2024

- ▶ L'intégration de la cuisine centrale de Bonneuil-sur-Marne à la restauration de GPSEA, avec la fabrication et la livraison de 6 000 repas pour 3 villes supplémentaires dont 2 villes membres du territoire.
- ▶ La reprise des ateliers d'éducation nutritionnelle dans les écoles du territoire.
- ▶ La mise en œuvre au printemps 2024 de la proposition sélectionnée dans le cadre du projet « Propose ton menu ».
- ▶ La diminution de l'impact écologique de la diffusion des menus (réduction massive des exemplaires papier au bénéfice de la consultation dématérialisée).
- ▶ L'ouverture des portes de la cuisine centrale pour les services, enfants ou parents d'élèves demandeurs.

FOCUS

Avec l'arrivée de deux nouvelles agentes au sein du service qualité et hygiène, l'accent a été mis depuis plusieurs mois sur l'attractivité des menus proposés aux enfants : développement des repas à thème, élaboration d'affiches de communication ludiques et colorées, révision de la plaquette de menus Gourmands Gourmets en collaboration avec le service communication...

GPSEA au quotidien

Assainissement, eau potable

10% de baisse du prix de l'eau pour une facture **120** m³ grâce au renouvellement du contrats d'eau potable de Périgny-sur-Yerres

35 opérations de travaux sur les réseaux d'assainissement dont **5** dans le cadre du plan baignade

92 733 mètres linéaires de réseaux d'assainissement curés et **20 209** mètres linéaires inspectés par caméra

3 526 enquêtes de conformité des branchements réalisées

475 avis d'autorisations d'urbanisme rendus

418 interventions réalisées sur les postes de refoulement dont **324** en entretien préventif

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge l'assainissement avec un réseau de 942 km d'eaux usées (la distance entre Amiens et Marseille !), et l'eau potable avec un réseau de 687,5 km. S'agissant de l'eau potable, GPSEA assure cette compétence soit via un syndicat (ex : SEDIF) pour 5 communes, soit directement, au moyen de délégations de service public pour les 11 autres communes. La compétence « assainissement » fait l'objet d'un rapport d'activité propre qui reprend toutes les données en détails.



Travaux d'assainissement

Faits marquants de 2023

L'année 2023 a été marquée par le renouvellement du contrat de délégation des services public de Périgny-sur-Yerres et le lancement des audits de fins de contrat et de la procédure de renouvellement des contrats de Boissy-Saint-Léger et de Sucy-en-Brie. L'objectif affiché sur ces renouvellements de contrat était de redonner du pouvoir d'achat aux usagers par la baisse du prix de l'eau, tout en en maintenant un haut niveau de service rendu aux usagers et une amélioration des performances des réseaux d'eau potable.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée sur la compétence assainissement par la réalisation de l'étude préalable au schéma directeur assainissement à l'échelle du territoire et la consultation des bureaux d'études en charge de la réalisation du Schéma Directeur Assainissement Territorial. Cette étude structurante de l'assainissement a pour objectif d'identifier les grands enjeux de l'assainissement sur le territoire, de mettre en place un programme hiérarchisé de travaux sur les réseaux d'assainissement et de rechercher les possibilités de financement. L'aboutissement est la mise en d'un programme pluriannuel des travaux et l'élaboration des zonages assainissement.

2024 sera marquée sur la partie baignade, par le lancement des opérations groupées de mise en conformité des branchements des particuliers.

FOCUS

Les réseaux d'assainissement de la commune d'Alfortville sont au trois quart unitaire (mélange eaux usées et eaux pluviales dans la même canalisation), les travaux d'assainissement engagés sur la rue de Dijon ont permis de créer deux canalisations distinctes sur cette rue et de créer ainsi une séparation des eaux usées et des eaux pluviales.

Ces travaux ont également permis de créer 50 nouveaux branchements pour l'évacuation des eaux des parcelles et de les moderniser par la création d'une boîte de branchement sur chacun d'eux.

GPSEA

au quotidien

Voirie

24 opérations de voirie

Compétences propres du Territoire depuis sa création, GPSEA a en charge la création, l'aménagement ou l'entretien des réseaux de voirie et parcs de stationnement d'intérêt territorial (une liste des voiries est disponible sur le site de GPSEA).

Au titre de sa compétence voirie, GPSEA est aussi l'interlocuteur privilégié pour l'entretien et l'aménagement des itinéraires cyclables tels que définis au Plan vélo adopté par GPSEA en décembre 2021.



Rue de la Fontaine, Santeny

Faits marquants de 2023

- ▶ Travaux avenue de la Maréchale à Le Plessis-Trévisé : requalification de la totalité de l'avenue, par tronçon, suite à la création de la ligne de bus RATP 209.
- ▶ Les travaux de la rue Cavaillès, avec le premier « chaucidou » (contraction de chaussées et circulation douce, routes composées d'une voie centrale pour les véhicules motorisés et de deux bandes latérales pour les piétons et cyclistes) du Territoire et un raccord à la Tégéval.
- ▶ Le démarrage des travaux du Boulevard Léon Révillon, l'une des artères principales de Boissy, avec la création d'une piste cyclable bidirectionnelle inscrite au plan vélo de GPSEA.
- ▶ Le démarrage des travaux de la rue de la Fontaine et la requalification du centre village de Santeny.

Perspectives 2024

Plusieurs rénovations d'ouvrages :

- ▶ passerelle de Charenton à Alfortville.
- ▶ mur de soutènement du Chemin Latéral à Alfortville.
- ▶ passerelle du parc urbain à Marolles-en-Brie.

Et aménagements de site pour les services GPSEA :

- ▶ base vie de la propreté urbaine à Limeil-Brévannes.
- ▶ création du parking de la maison de la santé à Mandres-les-Roses.



Boissy-Saint-Léger : boulevard Léon Révillon

Études et démarrage de la requalification du boulevard en intégrant une piste cyclable bidirectionnelle sécurisée, tout en conservant les 2 alignements d'arbres existants et quelques stationnements.

GPSEA au quotidien

Collecte des déchets ménagers

93 519 tonnes de déchets collectés en porte-à-porte

20 788 dépôts sauvages ramassés avec un délai moyen d'intervention de **1,69** jours

16 nouveaux points d'apport volontaire ont été mis en place

GPSEA assure la collecte et le traitement des déchets ménagers sur son territoire, à l'exception des villes de Mandres-les-Roses, Marolles-en-Brie, Périgny-sur-Yerres, Santeny et Villecresnes pour lesquelles la compétence est déléguée au SIVOM de la Vallée de l'Yerres et des Sénarts. Pour les 11 autres villes, GPSEA assure la collecte des déchets ménagers.

Pour le traitement, le Territoire a délégué sa compétence au Syndicat Mixte Intercommunal de Traitement des Déchets Urbains du Val-de-Marne (SMITDVUM) qui assure notamment la valorisation des déchets recyclables et l'incinération des ordures ménagères dans l'usine de valorisation énergétique VALO'MARNE à Créteil. Par ailleurs, GPSEA gère 5 déchèteries.



Usine CIE, Créteil

Faits marquants de 2023

- ▶ En 2023, les nouveaux calendriers de collecte ont été déployés comprenant des ajustements de jours de collecte pour certains flux de déchets.
- ▶ Pour la 1^{ère} édition de mise en place des enclos à sapins par le Territoire, ce sont 104 espaces qui ont été installés sur le Territoire et ont ainsi permis la collecte et le recyclage des sapins après la période des fêtes.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par le déploiement d'un plan d'action de prise en charge des déchets alimentaires. Ainsi, le Territoire aura comme objectif de continuer à amplifier son offre de service en matière de compostage. En lien avec les communes, des points d'apport volontaire seront également mis en place. L'objectif de l'ensemble du dispositif est de parvenir à un maillage fin du Territoire afin d'offrir une solution à l'ensemble des usagers.

FOCUS

2023 a été marquée par une montée en puissance de la collecte de déchets alimentaires. Le Territoire a fait le choix de commencer dès septembre 2022 par des sites fortement producteurs de ce type de déchets (écoles, marchés forains, lieux de restauration) et à la fin de l'année 2023, quasiment 100 sites étaient collectés.

au quotidien

Propreté urbaine

10 651 m² de surface traitée en matière de lutte contre la pollution visuelle (enlèvement des tags et désaffichage)

1 307 tonnes de déchets ramassés dans le cadre de la collecte des corbeilles de rue

210,2 tonnes collectées lors de la campagne de ramassage des feuilles 2023 (de mi-septembre à mi-décembre)

Service partagé de la collectivité, la propreté urbaine intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Créteil, Limeil-Brévannes et Noisieu. Le service est chargé du nettoyage, de l'entretien et du maintien de la propreté de l'ensemble des voies de circulation (piétons et automobiles) du domaine public ce qui représente 600 km de trottoirs/caniveaux nettoyés et 300 km de chaussées. Le nettoyage des marchés, de certains parkings publics, des déjections canines, la lutte anti-graffitis, le vidage des corbeilles de rue, le désherbage des parties minéralisées font aussi parties de ses missions. Enfin, le service de la propreté urbaine peut intervenir sur des parties privées dans le cadre de conventions spécifiques.



Ramassage des feuilles mortes lors de la campagne 2023

Faits marquants de 2023

2023 a été marquée par une poursuite de l'action en faveur de l'amélioration des conditions de travail des agents. Cela s'est traduit par des travaux en vue d'offrir aux agents de meilleurs locaux de travail comme dans le secteur du Palais à Créteil ou des échanges avec la commune de Limeil-Brévannes en vue de définir l'implantation de la future base vie des équipes. En parallèle, 5 nouvelles sessions de l'école de la propreté urbaine se sont tenues en 2023.

Perspectives 2024

En 2024, GPSEA poursuivra son effort d'investissement en achetant pour quasiment un million d'euros d'équipements. Par ailleurs, des échanges ont lieu avec des communes dans l'optique d'une éventuelle extension du périmètre d'intervention.



Le service propreté urbaine a poursuivi son important effort d'investissement afin d'avoir du matériel de pointe et ainsi permettre aux agents de travailler dans les meilleures conditions et offrir un cadre de vie de qualité pour les habitants.

Ainsi, le Territoire a investi quasiment 1 million d'euros en 2023 dans l'acquisition de matériel. Cela a par exemple permis de continuer à étoffer le parc des aspirateurs de trottoir avec l'acquisition de trois modèles nouvelle génération.

au quotidien

Hygiène publique

309 dossiers au total dont :

- **234** dossiers habitat
- **34** opérations de lutte contre les nuisibles
- **11** contrôles en matière d'hygiène alimentaires

Service partagé de la collectivité, le service de l'hygiène publique intervient sur les villes d'Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Créteil, Limeil-Brevannes, Le Plessis-Tréville, Noisieu et Ormesson-sur-Marne pour mettre en application les pouvoirs de police des maires en matière de salubrité publique. Les équipes spécialisées apportent leur expertise aux maires. Leurs missions sont multiples et concernent la salubrité de l'habitat, la lutte contre le saturnisme infantile, l'hygiène alimentaire, l'état sanitaire des hôtels meublés, la prévention contre l'intoxication au monoxyde de carbone, et la lutte anti-vectorielle (vecteurs d'agents pathogènes à l'homme comme les moustiques, les rats...).



Faits marquants de 2023

2023 a été marquée par un nombre élevé de dossiers en matière d'habitat avec un total de 234 dossiers contre 134 en 2022. Cette évolution s'explique par les 39 dossiers apportés par les communes ayant récemment rejoint le service partagé mais également par une hausse du nombre de saisine émanant des communes où le service intervient de longue date (Alfortville, Créteil et Limeil-Brévannes). Par ailleurs, il y a également 11 contrôles en matière d'hygiène alimentaire et 34 opérations de lutte contre les nuisibles de réaliser.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par une première expérimentation en matière de permis de louer à Alfortville. En parallèle, avec l'adhésion de Villecresnes, ce sont désormais 9 communes qui seront adhérentes du service partagé Hygiène publique.



Les 5 communes (Boissy-Saint-Léger, Chennevières-sur-Marne, Le Plessis-Trévisé, Noisau et Ormesson-sur-Marne) ayant adhéré au deuxième semestre 2022 au service Hygiène publique ont apporté au total 53 dossiers. Ces nouveaux sujets ont constitué un défi pour les équipes et ont permis de développer leur champ de compétence.

GPSEA au quotidien

Production florale et arboricole

800 plantes vertes et fleuries prêtées pour des actions évènementielles

80% d'augmentation du nombre d'arbres et d'arbustes commandés :

900 arbres / **8 957** arbustes

160 visiteurs accueillis au centre de production

400 enfants ont participé aux ateliers de rempotage lors de différents événements

Depuis janvier 2023 et la mise en œuvre d'un projet de service, la production florale et arboricole est devenue la Direction des Productions Végétales et de l'Ingénierie Horticole et Environnementale (DPVIHE). L'équipe, travaillant au centre situé à Mandres-Les-Roses, a produit 343 000 plantes pour le fleurissement saisonnier, dont 60% issus de semis réalisés sur place, 1 200 jardinières mises en culture ainsi que 6570 chrysanthèmes, répondant ainsi aux besoins en végétaux de 10 communes de GPSEA. Le centre assure également la majorité des livraisons massif par massif. La DPVIHE propose une offre pédagogique et évènementielle : un jardin des 5 sens, des potagers, un rucher et une salle dédiée avec un espace pique-nique permettant d'accueillir du public. Le site est aussi le lieu d'expositions et de manifestations culturelles. Les villes partenaires peuvent bénéficier de conseils et d'expertise en aménagements paysagers auprès de la DPVIHE.



Mandres-les-Rose - Centre de productions horticoles - Serre

Faits marquants de 2023

- ▶ Création d'un poste de référent espaces verts permettant un suivi précis des prestations sur les espaces verts réalisées par un prestataire, appartenant à GPSEA et augmentation des lieux à entretenir comme la maison médicale de Noisseau.
- ▶ Acquisition d'une laveuse de plaques de culture sans utilisation de produits chimiques et réduisant l'utilisation d'eau.

Perspectives 2024

- ▶ 2^e édition du salon Portes Ouvertes des Métiers de l'Horticulture (POMH) le 26 et 27 avril 2024.
- ▶ Projet de rebâchage de 10 000 m² de serres plastiques en double paroi gonflable.
- ▶ Tests de mises en culture de tapis pré-cultivés destinés à la végétalisation des villes.
- ▶ Acquisition d'un logiciel métier afin de simplifier et harmoniser le traitement des commandes des villes.

FOCUS

1^{ère} édition du salon POMH (Portes Ouvertes aux Métiers de l'Horticulture). Avec 163 visiteurs et une satisfaction soulignée tant par les partenaires que par les visiteurs, ce nouveau rendez-vous a été un succès, qui a conduit à l'organisation d'une 2^{ème} édition en 2024.

GPSEA prépare l'avenir

Politique de la ville

262 000 € de crédits dédiés aux actions intercommunales portées ou soutenues par GPSEA pour les habitants des quartiers prioritaires

2 M€ de subventions aux associations intervenant dans le champ de la cohésion sociale (insertion, santé, accès au droit, éducation à la citoyenneté...)

10 000 personnes en recherche d'emploi accompagnées par les structures d'insertion locales financées par GPSEA.

9 manifestations « emploi » organisées pendant l'année

Compétence transférée au Territoire dès sa création, la politique de la ville vise à réduire les inégalités entre les quartiers et à favoriser l'égalité des chances entre les habitants.

Les 4 axes de travail définis par GPSEA sont l'animation des contrats de ville hérités des anciennes intercommunalités et, dans ce cadre, la coordination de cinq projets de renouvellement urbain, les actions en faveur de la santé, l'insertion économique et sociale ainsi que la prévention et la citoyenneté (accès au droit, aide aux victimes, soutien à la parentalité...).



Grands ensembles, Bonneuil-sur-Marne

Faits marquants de 2023

- ▶ Elaboration du futur contrat « Engagement quartiers 2030 », cadre d'intervention en faveur des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville à partir de 2024.
- ▶ Adoption de la convention du projet de renouvellement urbain du quartier du Bois l'Abbé à Chennevières-sur-Marne.
- ▶ Adoption d'un cadre de soutien à l'installation de maisons de santé sur le territoire.
- ▶ Renforcement de l'équipe de médiation emploi intervenant auprès des habitants des quartiers prioritaires dans le cadre du Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) et de la Cité de l'emploi.

Perspectives 2024

- ▶ Adoption et mise en œuvre de la nouvelle contractualisation Politique de la Ville « Engagement quartiers 2030 ».
- ▶ Lancement opérationnel des projets de renouvellement urbain des quartiers du Bois l'Abbé à Chennevières et de la Haie Griselle/La Hêtraie à Boissy-Saint-Léger et Limeil-Brévannes.
- ▶ Engagement d'une étude préalable à la mise en place de visites à domicile par des médecins salariés de GPSEA.
- ▶ Renforcement du positionnement de GPSEA dans le cadre de la réforme France Travail.

FOCUS

Pendant 7 semaines, 52 chercheurs d'emploi sont devenus associés d'une entreprise éphémère dont l'unique objet était de prospecter le marché de l'emploi local afin de trouver des offres correspondant à leur profil. Accompagnés par 3 coachs, organisés en services (RH, Relation entreprise, Call center...), ils et elles ont sillonné le terrain. Pendant cette expérience ou dans les 3 mois suivants, 29 d'entre eux/elles étaient en situation d'emploi, de formation ou de création d'entreprise.

GPSEA

prépare l'avenir

Habitat

545 000 € de subventions pour surcharge foncière et **35,5 M€** de garanties d'emprunts accordées aux bailleurs sociaux pour la construction de près de **400** logements sur le territoire, dont **314** logements sociaux.

65 logements réservés à GPSEA dans le cadre de ces opérations, avec une gestion déléguée aux services logement des **7** communes concernées.

57 permanences info-énergie réalisées par le CAUE avec le soutien financier de GPSEA, soit **166** ménages accompagnés dans leurs projets de rénovation thermique de leur logement.

Si cette compétence relève de la Métropole du Grand Paris, celle-ci ne l'exercera réellement que lorsque le Plan Métropolitain de l'Habitat et de l'Hébergement (PMHH) sera exécutoire. Dans cette attente, GPSEA poursuit et renforce différents dispositifs visant à développer le logement et améliorer les conditions d'habitat sur le territoire : financement de la construction de logements sociaux, participation au Fonds de Solidarité Habitat, accompagnement à la réhabilitation énergétique, lutte contre l'habitat dégradé, gestion d'une aire d'accueil des gens du voyage....



Alfortville

Faits marquants de 2023

- Définition d'une stratégie d'intervention sur le parc privé prévoyant notamment l'accompagnement des copropriétés fragiles et la mise en place d'outils de lutte contre l'habitat indigne.
- Elaboration et adoption d'un cadre d'aide à la réhabilitation thermique des logements collectifs (parc social et copropriétés).
- Soutien au développement du logement social par l'octroi de subventions pour surcharge foncière et de garanties d'emprunts aux bailleurs sociaux.

Perspectives 2024

- Amorçage du cadre d'aide à la réhabilitation thermique du parc collectif de logements.
- Déploiement du plan d'actions habitat privé avec notamment la mise en place d'un dispositif de veille et observation des copropriétés fragiles.
- Evaluation de l'expérimentation du permis de louer mise en œuvre sur le quartier Confluent à Alfortville.
- Ouverture d'un espace de vie sociale pour les résidents de l'aire d'accueil des gens du voyage de Créteil.



A la suite d'un diagnostic territorial et à des groupes de travail ayant associé élus et services des communes, services de l'Etat et acteurs locaux du logement, GPSEA a adopté un cadre d'aide à la réhabilitation thermique des logements collectifs (copropriétés et parc social), avec un double objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre et de lutte contre la précarité énergétique.

GPSEA prépare l'avenir

Économie Sociale et Solidaire (ESS)

L'ESS représente **10,4 %** des emplois privés sur le territoire.

100 000 € de crédits dédiés à l'ESS.

7 projets financés dans le cadre de l'appel à projets solidaires annuel.

5 projets soutenus dans le cadre du dispositif d'accompagnement renforcé de GPSEA.

L'Économie Sociale et Solidaire est avant tout une façon d'entreprendre autrement qui combine engagement social, initiative locale et développement économique. Encadrée par différents statuts (associations, coopératives, fondations, mutuelles, entreprises sociales), elle vise à adopter une approche plus sociale et plus solidaire de l'économie. S'appuyant sur ces valeurs fortes, l'ESS est porteuse de création d'emplois dans des secteurs d'activité très variés. Depuis sa création, GPSEA soutient le développement de l'ESS sur le territoire en accompagnant les porteurs de projets locaux en financement et/ou en ingénierie.



Inauguration de la Boissyclerie, Boissy-Saint-Léger

Faits marquants de 2023

- ▶ L'appel à projets solidaires, doté d'une enveloppe de 60 000€ (dont 10 000€ au titre du Projet alimentaire territorial) a récompensé 7 projets en 2023, dans des thématiques variés : réemploi des déchets, insertion professionnelle, alimentation durable, lutte contre les stéréotypes de genre.
- ▶ Lancement d'un nouveau dispositif d'accompagnement renforcé des porteurs de projets de l'ESS, portant sur différents aspects (business model, étude de marché, structuration juridique, communication, création de réseau...). Une première promotion de 5 porteurs de projets a été initiée à l'automne.

Perspectives 2024

- ▶ Lancement de deux nouvelles promotions de porteurs de projets ESS accompagnés sur le territoire.
- ▶ Structuration d'un réseau en faveur d'une alimentation plus durable, pour relever le défi d'une filière alimentaire et logistique directe et vertueuse.
- ▶ Mise en place, grâce au soutien financier de GPSEA, de l'apprentissage de la conduite de véhicule hybride par l'auto-école sociale de Sucy-en-Brie portée par l'association Emmaüs Synergie.



Grâce aux travaux réalisés par GPSEA dans l'ancienne cuisine centrale de Boissy-Saint-Léger située dans le quartier de la Haie Griselle, la « Boissyclerie », ressourcerie spécialisée dans le réemploi du textile et la réparation de vélos, a ouvert en juillet. La ligue de l'enseignement, porteur du projet et structure de l'ESS, a été accompagnée dans son montage.

GPSEA prépare l'avenir

Développement économique

122 visites et rendez-vous en entreprises réalisés

38 entreprises représentant **99** emplois hébergées dans le réseau incubateur, pépinières et hôtels d'entreprises

Plus de **40** évènements, rencontres et ateliers organisés, rassemblant de cinq à une centaine d'entreprises à chaque fois

GPSEA a structuré sa stratégie de développement économique, compétence partagée avec la Métropole, autour de 4 axes d'intervention : le soutien à la création et au développement des entreprises, le développement de filières clés (santé, agro-alimentaire, technologies), le maintien d'une offre d'accueil immobilière et foncière de qualité et l'appui à la transition des entreprises vers un modèle plus durable. GPSEA s'appuie sur plusieurs outils comme l'animation de 5 incubateurs-pépinières-hôtels d'entreprises, la coordination de réseaux d'acteurs (immobilier, entrepreneuriat, développement) et d'entreprises (6 clubs), la promotion des aides et le déploiement d'initiatives portées par la collectivité, comme une démarche d'écologie industrielle territoriale, le parcours de labellisation RSE avec l'AFNOR ou encore les temps d'information et de rencontre dédiés aux entreprises des filières clés.



Gpsea au salon SIMI

Faits marquants de 2023

En 2023, l'équipe du développement économique a rencontré et soutenu 297 entreprises sur tout le territoire à travers des rencontres individuelles, des dispositifs d'appui au développement (création d'entreprise, croissance, impact social et environnemental...), ou encore leur participation à des événements de mise en réseau comme les rencontres d'affaire au château de Santeny et le Top 10, coorganisés respectivement avec les clubs CECAP et CEPB, qui ont chacune rassemblé plus de 100 entreprises. A ces 297 entreprises s'ajoutent plusieurs centaines, aidées indirectement par GPSEA à travers l'action des partenaires subventionnés par le territoire.

Perspectives 2024

- ▶ Lancement d'une étude de diagnostic et d'opportunités sur la logistique durable, la multimodalité et les nouvelles énergies dont l'hydrogène sur le territoire, en lien avec HAROPA Port.
- ▶ Coordination d'un événement interclubs en juin 2024 sur les enjeux d'avenir ayant pour objectif la réunion d'au moins 500 entreprises.
- ▶ Participation aux salons Medintechs, Global Industrie et SIMI pour défendre l'attractivité du territoire.
- ▶ Deuxième édition du dispositif d'accompagnement à la démarche RSE.
- ▶ Lancement d'une nouvelle promotion au sein de l'incubateur.

FOCUS

Une vingtaine d'entreprises ont été sensibilisées à l'intérêt de structurer leur démarche de Responsabilité Sociétale (RSE), au service de leur performance globale. Parmi elles, 14 entreprises ont suivi un parcours d'accompagnement de 6 mois leur permettant de se préparer à l'obtention d'une labellisation AFNOR.

GPSEA prépare l'avenir

Aménagement

6 demandes de subventions obtenues, représentant un montant total de **2,05** millions €

3 ateliers de co-construction avec les communes et aménageurs principaux du territoire ont été réalisés dans le cadre de l'élaboration de la charte d'aménagement et de construction durables.

Compétence partagée avec la Métropole du Grand Paris, l'intervention de GPSEA se traduit concrètement au quotidien :

- ▶ Par l'aménagement de zones d'activité économiques ou de projets mixtes, mêlant logements, commerces et activités ;
- ▶ Par l'accompagnement des villes, notamment les plus petites, dans la définition de projets urbains de qualité pour les habitants, par exemple au sein des centres-villes ;
- ▶ Par des interventions d'aménagement dans des quartiers en rénovation urbaine dans le cadre du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU), à Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne ou Créteil.

GPSEA a pour ambition, aux côtés des villes, d'assurer la cohérence et la qualité des projets d'aménagement à l'échelle de l'ensemble du Territoire. Une charte de gouvernance partagée de la compétence aménagement signée avec les communes membres garantit le respect des orientations données par chacune pour leurs opérations.

Pour la mise en œuvre opérationnelle de ses projets, le Territoire a notamment recours à une Société Publique Locale d'Aménagement (Grand Paris Sud Est Avenir Développement) dont il est actionnaire majoritaire, laquelle exerce des fonctions d'aménageur. Ses missions concernent principalement l'acquisition de foncier, la réalisation des travaux d'aménagement et la commercialisation des bâtiments construits.



Le site France Telecom, Noisau

Faits marquants de 2023

- ▶ L'étude de faisabilité urbaine et économique concernant le secteur des Jardins d'Alfortville a permis à Monsieur le Maire de prendre conscience des conditions de montage opérationnel, souhaitant s'appuyer sur l'outil de la ZAC, d'ici avril 2026.
- ▶ L'étude sur le devenir du secteur Ardouin Kiffer s'est poursuivie et a permis de définir différents scénarios d'aménagement et de financement de l'équipement en cours.
- ▶ L'élaboration d'une Charte d'Aménagement et de Construction Durables a été lancée. Ce document vise à définir un ensemble de bonnes pratiques d'aménagement et de construction, plus solidaires et plus écologiques, dans une démarche de co-construction avec les communes et l'ensemble des acteurs de l'aménagement du territoire. Destiné à être le plus opérationnel possible et facilement appropriable par les acteurs de terrain, il doit permettre de clarifier les attendus du Territoire dans le domaine de la construction durable.
- ▶ S'agissant des opérations d'aménagement en cours, plusieurs avancées significatives : approbation du dossier de création de la ZAC des Portes de Noisau en juillet 2023, désignation de la SADEV 94 en tant qu'aménageur de la ZAC Cité Verte Fosse Rouge à Sucy-en-Brie, pose de trois premières pierres (Gefec, Segro et Eiffage) ainsi que l'inauguration de Plasti D sur la ZAC de la Ballastière Nord à Limeil-Brévannes, les travaux sur la ZAC Notre Dame à La Queue-en-Brie ont démarré, notamment sur le réaménagement du Chemin des Marmousets, et le permis de construire du promoteur StoneHedge a été délivré et purgé de tout recours au 21 novembre 2023.

- ▶ A noter également que la recherche de financements s'est poursuivie en 2023 et un certain nombre de subventions ont ainsi été obtenues : 1 149 000 € (FIM MGP, AMI Friches de la Région IDF et DRIEAT fonds de soutien aux quartiers de gare GPE) sur la ZAC du Centre commercial du Grand Ensemble à Alfortville, 654 000 € (Fonds vert renaturation) sur la ZAC du Haut du Mont-Mesly ainsi que 64 000 € (50 000 arbres du CD 94) concernant le Sentier d'interprétation agricole du Plateau Briard.

Perspectives 2024

- ▶ Une étude d'opportunité pré-opérationnelle sera lancée en 2024 par le groupement HDZ-Ville en Œuvre, mandataire du lot 3 du Marché de Conseil Urbain, sur le centre-bourg de Villecresnes. Cette étude permettra de définir et prioriser des périmètres opérationnels potentiels, avec faisabilités urbaines et économiques à l'ilot et de leurs abords. Parallèlement, une étude circulation/stationnement sera menée par TRANSITEC.
- ▶ L'année 2024 sera également marquée par la désignation de l'aménageur de l'Allée du Commerce.
- ▶ Enfin, l'élaboration de la Charte d'Aménagement et de Construction Durables sera aboutie au cours du premier semestre.



L'approbation du dossier de création de la ZAC des Portes de Noisau, en juillet 2023, est un marqueur fort de cette année pour la direction, notamment car la complexité de l'opération a nécessité une forte mobilisation des équipes qui a su trouver un consensus, malgré les divergences d'acteurs et de positions politiques.

GPSEA prépare l'avenir

Transports et déplacements

Plus de **2** millions d'euros de participation du Territoire à l'exploitation du réseau de bus Marne et Seine

15 rencontres bilatérales avec les villes dans le cadre du groupe de travail transports, 2 COFIL

Préalable à tout développement de territoire, les transports et déplacements revêtent une importance toute particulière dont se sont saisis les élus en prenant cette compétence facultative.

Engagé dans l'élaboration d'un Plan Local de Mobilité (PLM), GPSEA souhaite ainsi préciser sa stratégie globale, partagée et ambitieuse au niveau intercommunal, afin de renforcer la cohérence et la pertinence de tous les modes de transports.

Au-delà du cadre stratégique global, GPSEA travaille en partenariat avec Île-de-France Mobilités, l'autorité organisatrice des transports en Ile-de-France et les exploitants du réseau bus (RATP et le groupe Transdev) pour améliorer le service sur le territoire, en lien étroit avec les communes. GPSEA investit ainsi 2 millions d'euros par an à l'amélioration des conditions de transports au quotidien.

Enfin, GPSEA accompagne également de grands projets de transports pour le développement du territoire et améliorer les déplacements (Grand Paris Express, Téléal câble A).



Gare de Sucy-Bonneuil

Faits marquants de 2023

- ▶ Les études de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement de l'éco-station bus de Boissy-Saint-Léger, entrées en phase projet en 2022 se sont achevées, en vue d'un démarrage des travaux en 2024. Pour rappel, ce projet fait l'objet d'une subvention d'Île-de-France Mobilité (65% du coût des travaux) et d'un co-financement DSIL (15%).
- ▶ Le groupement désigné fin 2022 pour mener les études de maîtrise d'œuvre relatives au réaménagement du pôle Gare de Sucy-Bonneuil a été engagé. Les études d'avant-projet ont été achevées en vue d'un démarrage des études projet en 2024.
- ▶ Concernant l'offre de transport bus sur le Territoire et dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle DSP 21 au 1er août 2023, un groupe de travail transport a été mis en place avec l'ensemble des villes membres, sous l'égide du Conseiller territorial délégué en charge des mobilités. Ce groupe de travail a permis de dégager des axes de travail à discuter avec Île-de-France Mobilité (IDFM) visant une amélioration qualitative de

l'offre de transport ainsi qu'un rééquilibrage à l'échelle du Territoire.

- ▶ Enfin, l'année 2023 a également été marquée par la finalisation de l'étude relative à la réalisation d'un Plan de Mobilité Inter-Entreprises sur le Port de Bonneuil : la phase d'élaboration d'un plan d'actions a permis de dégager une liste d'actions prioritaires validées par l'ensemble des partenaires du projet.

Perspectives 2024

- ▶ S'agissant des études de pôles gares, l'année 2024 sera consacrée au démarrage des travaux sur le Pôle gare de Boissy et au lancement des études projet sur le pôle gare de Sucy-Bonneuil.
- ▶ Concernant l'amélioration et le rééquilibrage de l'offre de transport bus, l'année 2024 sera consacrée à l'étude des pistes d'optimisation et de développement d'offres dans le cadre d'un partenariat étroit avec Île-de-France Mobilités.

FOCUS

Une nouvelle piste cyclable qui relie l'avenue de Verdun au quartier des Libertés via la rue Jean-Moulin à Bonneuil-sur-Marne a été inaugurée en juin. Cette piste bidirectionnelle de 3 mètres de largeur est sécurisée et conforme aux normes d'accessibilité pour personnes à mobilité réduite, avec des traversées piétonnes adaptées. La réalisation de cet aménagement s'inscrit dans l'ambition portée par le Territoire à travers son Plan Vélo prévoyant un maillage cyclable de plus de 200 kilomètres à l'échelle de GPSEA d'ici 10 ans.

GPSEA

Les moyens d'agir

Finances, commande publique et contrôle de gestion

50 millions d'euros de dépenses d'équipement mandatées, budgets principal et d'assainissement confondus (contre **37** M€ en 2020)

19,9 jours de délai global de paiement (budget principal)

4 606 titres et **49 079** mandats émis (budget principal)

4,4 millions d'euros de subventions perçues par GPSEA, sections de fonctionnement et d'investissement confondues (contre **2** millions d'euros en 2020)

216 marchés publics notifiés

786 000 euros de gains liés à la politique d'achats

La direction contribue à définir et à piloter la stratégie financière du Territoire, sous l'impulsion du Président et du Vice-Président chargé des finances. Elle a en charge la construction budgétaire, la mise en place de la programmation pluriannuelle des investissements ainsi que la prospective financière. Elle pilote l'exécution budgétaire, assiste et conseille les services tout en poursuivant la modernisation des procédures budgétaires et comptables déjà engagées en lien avec les enjeux de dématérialisation.

Elle assure également la sécurisation financière des transferts de compétences ainsi que la préservation des intérêts financiers du Territoire et des communes dans les débats régionaux et nationaux. Elle a par ailleurs en charge la gestion de la dette et de la trésorerie, l'optimisation des recettes et le contrôle de gestion.

Elle pilote enfin la commande publique, avec pour objectif le renforcement de la sécurité juridique des marchés, la maximisation des gains financiers et le déploiement, notamment en lien avec les communes, d'une stratégie d'optimisation des achats au regard des objectifs de valorisation du tissu économique local et des PME-TPE, de promotion des enjeux de développement durable dans leurs dimensions environnementale et sociale, et d'encouragement à l'innovation.

Faits marquants de 2023

L'année budgétaire 2023 a permis d'amplifier le développement des compétences de GPSEA en dépit du contexte de recrudescence de l'inflation. La stratégie d'investissement s'est déployée dans un souci d'équité et d'équilibre territorial, de maîtrise du coût des services publics ainsi que de préservation du pouvoir d'achat des habitants et des communes, conformément aux valeurs de solidarité et de proximité du Territoire. Afin d'être à la hauteur de cette ambition, les dépenses de fonctionnement ont été contenues au moyen d'un dialogue exigeant avec les prestataires et fournisseurs du Territoire. La stratégie volontariste et efficace de captation des cofinancements externes a également sécurisé la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements.

Perspectives 2024

L'année 2024 sera marquée par l'intensification des efforts de GPSEA en matière d'investissement, dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation pluriannuelle des investissements (PPI) validée par les maires. Les dépenses d'équipement devraient ainsi atteindre un niveau historique en raison de l'entrée en phase opérationnelle ou l'arrivée à maturation de projets d'équipements structurants. Afin d'accompagner le déploiement de cette PPI, la direction se mobilise pleinement pour asseoir la stratégie financière du Territoire, sécuriser les procédures d'achats et garantir la bonne exécution budgétaire des dépenses et des recettes.



L'année 2023 a été la première année de mise en œuvre du mécanisme de garanties mutuelles issu du pacte financier liant GPSEA et ses communes membres. Assurant un partage plafonné de la dynamique de fiscalité des communes avec le Territoire, ce dispositif a agi comme un véritable bouclier, sécurisant tant l'exercice des compétences territoriales que communales.

GPSEA

Les moyens d'agir

Relations et Appui aux Territoires

314 710 € de budget dédié aux PLU

12 modifications de PLU travaillées en lien avec les villes, dont **2** approuvées

37 900 € dédié à la réalisation d'un atlas territorial de la biodiversité

6 véhicules et **387** équipements acquis en vue d'une mise à disposition de **5** communes dans le cadre du FSC

Dédiée à la Solidarité Territoriale, la DRAT est l'interface entre les communes membres, les directions de GPSEA et les partenaires extérieurs. Deux pôles la constituent : les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et l'appui aux communes.

Cette direction assure les modifications des PLU des 16 communes membres et leur propose des conseils juridiques en lien avec l'urbanisme.

Elle offre également un appui en ingénieries administrative, humaine et financière, notamment via le Fonds de Solidarité aux Communes (FSC).

La DRAT intervient en outre sur des dossiers spécifiques et environnementaux, en lien avec les directions opérationnelles territoriales.

Enfin, la DRAT coordonne l'organisation des réunions plénières des DGS, moments d'échanges entre les 16 villes et la direction générale de GPSEA.



Massif de l'Arc boisé

Faits marquants de 2023

PLU :

- ▶ Approbation des modifications des PLU des communes de Sucy-en-Brie et Créteil.
- ▶ Modification des PLU en cours pour Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Chennevières (2 procédures), Créteil, Limeil-Brévannes, Noisieu, Mandres-les-Roses, Ormesson-sur-Marne.

Accompagnement des communes de taille modeste :

- ▶ Appui administratif d'élaboration de cahiers des charges de marchés publics pour Mandres-les-Roses.
- ▶ Mise à disposition de personnel.
- ▶ Investissements au titre du FSC (équipements mobiliers, véhicules, transferts d'équipements publics etc).

Dossiers spécifiques :

- ▶ Massif de l'Arc boisé : participation aux actions de la charte forestière.
- ▶ Elaboration du premier atlas territorial de la biodiversité.

Perspectives 2024

- ▶ Approbation des modifications de PLU en cours : Alfortville, Boissy-Saint-Léger, Bonneuil-sur-Marne, Ormesson-sur-Marne, Chennevières-sur-Marne, Mandres-les-Roses, Limeil-Brévannes, Santeny, Périgny ainsi que Créteil.
- ▶ Présentation du premier Atlas territorial de la biodiversité et approbation de son plan d'actions.
- ▶ Mise en place d'un service commun pour l'instruction des documents d'urbanisme.



Concernant les PLU, en 2023, 10 procédures d'évolution de PLU communaux ont été engagées. 3 sont toujours à l'étude. 13 communes ont sollicité la modification de leur PLU au total.

GPSEA

Les moyens d'agir

Affaires juridiques, assemblées et patrimoine

5 conseils de territoire, **277** délibérations du conseil de territoire, **1274** décisions du Président, **62** arrêtés du Président ;

45 sinistres déclarés en flotte automobile et **43** sinistres déclarés en responsabilités civile ;

55 baux, conventions et avenants conclus sur les centres commerciaux et les pépinières-hôtels d'entreprise ;

201 renoncations à l'exercice du droit de préemption urbain et **12** délégations ;

27 contentieux pendants, dont **6** audiencés au cours de l'année et qui ont abouti au succès des prétentions de GPSEA.



Rattachée au Secrétariat général, la Direction des affaires juridiques, des assemblées et du patrimoine (DAJAP) s'inscrit dans une véritable démarche d'assistance à maîtrise d'ouvrage dont l'une des missions principales est de sécuriser les projets de la collectivité et d'accompagner à cette fin les services dans leur réalisation par la proposition de solutions opérationnelles.

Dans un contexte de complexification de la gestion locale liée à la multiplicité et l'illisibilité des normes applicables, l'action de la DAJAP s'articule autour de 3 principaux pôles de compétences :

- ▶ Un pôle « conseil et contentieux » ;
- ▶ Un pôle « travaux des assemblées » ;
- ▶ Un pôle « patrimoine et assurances ».

Faits marquants de 2023

Au-delà de la poursuite des missions courantes de la DAJAP en matière de conseil et de contentieux, l'année 2023 aura été marquée par :

- ▶ Le déploiement de la plateforme de publication des actes administratifs Publiact.
- ▶ La contribution, en lien avec les Directions de la cohésion territoriale et des bâtiments, à l'ouverture de la maison médicale de Noiseau.
- ▶ Les modifications du traité de concession et du dossier de réalisation de la ZAC du Haut du Mont-Mesly à Créteil, actées au dernier conseil de territoire de 2023, au terme d'échanges et de réunions avec les services préfectoraux.

Perspectives 2024

Pour l'année 2024, la DAJAP ambitionne :

- ▶ De proposer la structuration d'un réseau des référents juridiques des collectivités du Territoire.
- ▶ De poursuivre la dématérialisation des procédures assemblées par la mise en place d'une application à destination des élus.
- ▶ D'engager une réflexion autour de la valorisation du patrimoine de la collectivité.

L'année 2024 appellera également à s'interroger sur le renouvellement des marchés d'assistance juridique.



Malgré un durcissement du contexte assurantiel (+25% du montant des primes annuelles), les marchés de prestations d'assurances de GPSEA ont été renouvelés jusqu'en 2027. Ils permettront de poursuivre la couverture des risques majeurs : dommages aux biens, responsabilité civile, flotte automobile et risques statutaires.

GPSEA

Les moyens d'agir

Expertise et Évaluation

2 audits, un suivi d'audit et **2** évaluations en 2023, représentant **70** entretiens et réunions avec les directions et les partenaires.

6 questionnaires ont été diffusés et analysés.

2 enquêtes ont été menées auprès d'autres collectivités.

Toutes les directions de GPSEA ont été au moins une fois impliquées dans les travaux menés en 2023.

GPSEA a souhaité se doter d'une direction interne chargée d'évaluer ses politiques publiques et de réaliser des audits organisationnels ainsi que des missions ponctuelles, afin de bénéficier d'une analyse impartiale et objective sur un aspect précis de la collectivité.

Au sein du Secrétariat général, la Direction de l'expertise et de l'évaluation (DEE), composée de 2 cadres A et d'une apprentie, permet d'améliorer le fonctionnement et d'accompagner la conduite du changement au sein de GPSEA.

GPSEA adhère à des réseaux professionnels tournés vers l'inspection et l'évaluation afin de bénéficier de l'expérience d'autres acteurs publics.

La DEE participe également à la sensibilisation sur la laïcité qui s'impose aux agents de GPSEA.



Faits marquants de 2023

- ▶ Un audit a été réalisé sur l'archivage au sein de GPSEA : des mesures concrètes sont en cours de mise en place.
- ▶ Un audit sur les procédures de recrutement a également été lancé afin de dégager des pistes d'amélioration en matière de gestion des ressources humaines.
- ▶ Enfin, le suivi d'audit sur le fonctionnement des cellules financières et juridiques (MRCP) a permis d'analyser les changements intervenus.

Des évaluations ont été menées sur deux domaines stratégiques :

- ▶ Le Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) 2019-2025.
- ▶ Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi en lien avec des associations partenaires, qui accompagnent des personnes en précarité pour accéder à un emploi durable.

Perspectives 2024

- ▶ En 2024, d'autres audits et évaluations seront menés en interne.
- ▶ D'autres actions seront proposées pour diffuser la culture de l'évaluation au sein de la collectivité, mais aussi auprès des habitants.
- ▶ Une des priorités sera d'engager une réflexion sur le management des risques afin de mieux identifier ceux que peut rencontrer GPSEA et les mesures à mettre en œuvre pour les réduire.
- ▶ Des sensibilisations sur la laïcité seront proposées aux agents.

FOCUS

Fruit d'un travail transversal avec de nombreuses directions et les villes, l'évaluation du PCAET a montré que cette démarche se trouve dans une bonne dynamique et structure bien l'action de la collectivité en faveur de la transition énergétique et écologique du territoire.

Pour poursuivre la mise en œuvre des actions, il est nécessaire de renforcer la dynamique territoriale. Des propositions ont été faites sur les indicateurs, les outils de suivi, la communication ainsi que des suggestions pour développer l'association avec les villes et partenaires pour élaborer le prochain PCAET 2026-2031.

Les moyens d'agir

Ressources humaines

73 agents promus

6 000 actes envoyés (courriers, contrats, arrêtés)

9 permanences RH

5 comités sociaux territoriaux

3 formations spécialisées santé, sécurité et conditions de travail

La Direction des ressources humaines assure l'administration du personnel des 1200 agents de la collectivité, de leur recrutement à leur départ. En lien avec les partenaires sociaux et au sein des instances paritaires, elle définit les modalités d'exercice du travail et en pilote les grands chantiers (temps de travail, télétravail, égalité professionnelle, santé et sécurité, qualité de vie au travail...).

Attentive aux situations individuelles des agents, elle est chargée des sujets du quotidien : rémunération, évolution de carrière, formation, mobilité interne, reclassement professionnel, action sociale et médecine professionnelle. Dotée d'un budget du personnel de 60 millions d'euros, et par un dialogue de gestion RH structuré, elle accompagne les managers dans leurs recrutements et participe à la politique de l'emploi et de l'insertion du territoire (apprentis, saisonniers, emplois aidés, stagiaires, immersions Pôle Emploi...).



Faits marquants de 2023

En 2023, la direction des ressources humaines a poursuivi son action ambitieuse dans de nombreux domaines :

- ▶ Recrutement : élaboration de la stratégie «Fidélisation et attractivité» et accompagnement des recrutements (+110% de recrutement sur l'année 2023).
- ▶ Accompagnement managérial des équipes: Matinée des Managers.
- ▶ Égalité professionnelle : poursuite de son action en faveur de l'égalité professionnelle avec la mise en œuvre de nombreuses actions de sensibilisation et d'accompagnement des agents ainsi que des managers.
- ▶ Outils RH : modernisation des procédures et processus en matière de ressources humaines au service d'une plus grande fluidité de l'action des services de la RH. Mise en place dans ce cadre du logiciel ótzen visant à améliorer la gestion des courriers.
- ▶ Mise en place de la période préparatoire au reclassement.

Perspectives 2024

En 2024, la DRH de GPSEA engage de multiples chantiers structurants pour la collectivité :

- ▶ Déploiement de la Stratégie «Fidélisation et attractivité».
- ▶ Expérimentation de la «Dématérialisation des congés».
- ▶ Accompagnement RH sur la prise en charge de nouveaux équipements (SIRM, Piscine de Villecresnes).
- ▶ Mise en œuvre de grandes réformes réglementaires (ISOE, PSC).
- ▶ Structuration des doctrines RH internes dans une démarche de sécurisation et de fluidification des processus internes.
- ▶ Renforcement de l'accessibilité des données et de l'information RH au service tant des agents que des directions.

FOCUS

Le forum de la qualité de la QVT du 29/06/23 a remporté un franc succès : 400 participants se sont présentés au stade Duvauchelle.Plusieurs ateliers ont été proposés dont l'escape-game sur les risques professionnels qui a conquis tous les joueurs. Une conférence sur le coeur des femmes a été suivie par de nombreux agents et plusieurs initiations au sport et à l'éveil musculaire se sont déroulées dans une ambiance très conviviale. Les stands des mutuelles, du CNAS, de la CASDEN, du CIG sur le handicap et sur les risques incendies ont particulièrement alimenter la curiosité des visiteurs. RDV en 2025 !

Les moyens d'agir

Informatique et usages numériques

200 postes de travail ont été déployés pour les agents et pour renouveler le parc des postes publics dans les Espaces Publics Numériques des médiathèques,

119 téléphones portables intégrés

1 549 tickets cloturés sur Pacman pour une moyenne de **130** tickets mensuels

Près de **6 000** appels téléphonique traités (hors portables)

La Direction des Systèmes d'Information et des Usages Numériques (DSIUN), a en charge les fonctions historiques d'une DSI pour l'ensemble des sites du Territoire : assistance numérique de proximité, systèmes et réseaux (infrastructures, gestion du parc informatique, téléphonie, logiciels et applications métiers...) et sécurité des systèmes d'information.

La DSIUN accompagne également les agents et les directions sur les projets, innovations et usages numériques qui doivent de plus en plus être partagés au sein de l'organisation.

Une communauté d'ambassadeurs du numériques (ADN) coordonnée par la DSIUN diffuse les bonnes pratiques au sein des services et apporte une aide de premier niveau le cas échéant.



Faits marquants de 2023

- ▶ La DSIUN a accompagné l'intégration du conservatoire du Plessis-Trévisé, préfiguré les intégrations et travaux 2024 notamment de structures culturelles et sportives, renouvelé les câblages de différents sites afin d'améliorer les services rendus aux métiers et aux usagers.
- ▶ La DSIUN a accompagné le projet de déploiement de la RFID sur le réseau des médiathèques, l'évolution de la plateforme IDA, l'intranet des agents, la relance de la formation en ligne en collaboration avec le service formation, le déploiement de formulaires et d'outils de gestion des stocks pour la GMAO, de la plateforme Touriz, de l'application Néocity.
- ▶ La sécurisation du SI et sa modernisation se poursuivent.

Perspectives 2024

- ▶ Ajout de nouvelles structures (piscine de Villecresnes, nouvelle cuisine centrale, pôle culturel de Mandres, école de la PU, ...).
- ▶ Amélioration du réseau de sites en collaboration avec les Bâtiments (médiathèques de Bonneuil et Boissy, piscines de Créteil...).
- ▶ Mobilisation sur l'accompagnement des nouveaux arrivants et des agents éloignés du numérique.
- ▶ Accompagnement de la dématérialisation des process RH et externalisation de l'outil de SIG.
- ▶ Finalisation de la restructuration et de la sécurisation de l'architecture du SI.

FOCUS

Les 7 piscines ont été équipées d'une caisse afin de moderniser les outils métiers et de permettre une uniformisation des pratiques entre les différents équipements aquatiques. Une plateforme de réservation en ligne est prévue au 1^{er} semestre.

Modernisation de l'outil de gestion de la cuisine et dématérialisation d'un certain nombre de circuits (financier, logistique, liaison aux offices).

Les moyens d'agir

Bâtiments

24,16 M€ d'investissement, dont **12,4 M€**,
pour les opérations structurantes

8,36 M€ pour des opérations moyennes

817 commandes pour **3,4 M€** de travaux
courants

+ 1,486 M€ de coût de fonctionnement

+ 5 M€ de frais de fluides

Gérer l'entretien, la maintenance et la réparation d'une centaine de bâtiments territoriaux, telle est la première mission dévolue à la direction des bâtiments. Elle intervient au quotidien sur les médiathèques, les conservatoires, les piscines, les bâtiments administratifs et techniques, les pépinières d'entreprises, des parcs de sports, des sites de production.

Sa seconde mission est d'assurer la conduite des projets de développement, de renouvellement et d'optimisation du patrimoine bâti. A ce titre, elle en assure la maîtrise d'ouvrage, incluant la programmation fonctionnelle et technique, avec la participation des utilisateurs et des partenaires des projets ; la Direction en pilote les études, en s'associant de maîtres d'œuvre ou non, et en s'assurant des diverses validations, pilote la consultation des entreprises et veille à la bonne réalisation du projet jusqu'à son parfait achèvement.



Tennis couvert, Ormesson-sur-Marne

Faits marquants de 2023

Comme chaque année, de nombreuses opérations de toutes tailles ont été livrées, par exemple :

- ▶ La Boissyclerie, ressourcerie à Boissy-Saint-Léger ouverte début juillet.
- ▶ La Maison de Santé de Noiseau, qui a ouvert ses portes en juillet également, avec l'installation progressive de professionnels de santé.
- ▶ La rénovation des tennis couverts d'Ormesson, des sanitaires provisoires au parc des Sports Duvauchelle pour permettre la densification des installations sportives de handball sur le site.
- ▶ La rénovation des façades de la Maison des Arts et de la Culture, à Créteil.

Il est à noter également des mises en chantier en 2023, dont :

- ▶ Le complexe sportif d'Ormesson (tribunes et vestiaires, club house et salle polyvalente à dominante sportive) en avril.
- ▶ Le démarrage du chantier de rénovation de la piscine de Villecresnes, dès son transfert en novembre.

Perspectives 2024

- ▶ L'année 2024 sera particulièrement dense en termes de projets avec la poursuite et la livraison des chantiers engagés, à Mandres-les-Roses (médiathèque et relais petite enfance), à Périgny/Yerres (Maison de la Nature et de l'Environnement), à Ormesson (complexe sportif), à Villecresnes (rénovation de la piscine) mais aussi de terrain de football et de réfection d'étanchéité.
- ▶ Le lancement des chantiers du Pôle culturel de Chennevières, de la rénovation du presbytère de Santeny, de la médiathèque de Bonneuil, de sanitaires pour le parc des Sports Duvauchelle.
- ▶ Et enfin le lancement et la poursuite d'études de pôles culturels (Boissy, Limeil, le Plessis-Trévisé, Créteil Mont-Mesly), de médiathèques (Alfortville, Sucy), de piscines (Créteil et émergence du plan piscines), d'une maison de santé (Alfortville), pour environ 30 M€ d'investissements.

FOCUS

L'année 2023 a été marquée notamment par un chantier de transformation de l'ancienne cuisine centrale de la ville de Boissy pour la mettre au service d'acteurs de la solidarité à travers une recyclerie et l'association les Restos du Cœur, sur plus de 1000 m². Cette opération d'1,3M€ TTC a été subventionnée à hauteur de 80% de son coût HT.

GPSEA

Les moyens d'agir

Affaires générales

38 693 appels téléphoniques traités en 2023 par le service relations usagers, dont **80%** auxquels est apporté une réponse immédiate et **25 485** courriers ou courriels.

128 marchés publics lancés.

3 sites supplémentaires dotés de bornes de recharges électriques (Médiathèque de Bonneuil, site de la propreté urbaine à Alfortville, site de production florale à Mandres) pour développer des déplacements plus durables.

La direction des affaires générales, associe trois services :

- le service ressources et support, qui intervient auprès des services de GPSEA afin de permettre leur bon fonctionnement par l'achat de fournitures indispensables (EPI, véhicules, fournitures bureau/papier) ;
- la mission ressources coordination et pilotage mutualisée, intervenant auprès des directions opérationnelles afin de leur apporter un appui administratif, financier et juridique en matière de marchés publics (analyse des besoins, rédaction, analyse, exécution...) et de préparation et d'exécution financières des budgets ;
- le service relations usagers constitué d'une équipe de chargés d'accueil assurant la centralisation des mails, des appels téléphoniques et la dématérialisation des courriers de l'ensemble de la collectivité, ouvert 7 jours sur 7.



Showroom au Siège de GPSEA pour le choix des vêtements de travail

Faits marquants de 2023

- ▶ En 2023, une avancée majeure dans la durabilité a été le lancement d'un marché de mobilier à faible impact environnemental.
- ▶ Des bornes de recharge ont été installées pour favoriser la mobilité durable des services. Ces initiatives marquent une année déterminante vers un avenir plus respectueux de l'environnement.
- ▶ Un autre progrès environnemental a été le lancement d'un marché d'EPI et de vêtements de travail utilisant des fibres de bambou.
- ▶ Enfin, une nouvelle application a été déployée, en lien avec la ville d'Alfortville, afin d'améliorer le traitement des demandes de collecte des dépôts sauvages et de lutte contre les graffitis.

Perspectives 2024

En 2024, la direction se projette vers l'efficacité opérationnelle avec le lancement d'une gestion de stock innovante et une optimisation des demandes d'intervention. Cette initiative vise à accroître la réactivité envers les services internes et à mieux répondre aux besoins des usagers. En intégrant des systèmes modernes, le service anticipe une amélioration significative de la gestion des ressources, favorisant une fluidité des opérations et une satisfaction accrue tant en interne qu'auprès des utilisateurs.



En 2023, le fonctionnement des prestations de nettoyage a été adapté ! Cette transition vise à renforcer la collaboration entre les équipes, améliorant les conditions de travail, la sécurité, et offrant une flexibilité horaire pour un meilleur équilibre vie professionnelle-vie familiale.

GPSEA

Les moyens d'agir

Observatoire

3 publications tout public et **3** publications internes

28 966 consultations annuelles des outils cartographiques tout public

328 agents interrogés dans le cadre de l'enquête du diagnostic fidélisation et attractivité

50 mesures pour le plan d'actions RH

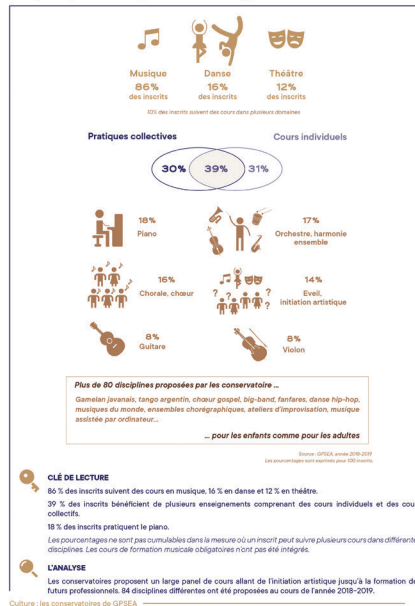
16 directions rencontrées pour la sensibilisation à la protection des données

4 conseils prospectifs et **3** rencontres prospectives (155 participations)

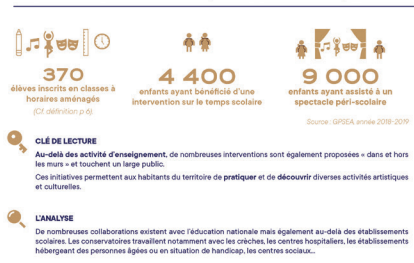
La Direction de l'Observatoire apporte des éclairages pour favoriser la connaissance du territoire et améliorer le pilotage des politiques publiques. Pour cela, elle met en place des démarches d'observation, d'études et d'analyse au bénéfice du Territoire, des communes et des habitants. Elle propose des outils comme le SIG (Système d'Information Géographique) et des publications internes et externes éclairant les compétences et caractéristiques de GPSEA. Garante de la gestion des données territoriales, elle veille à leur ouverture et à leur conformité au RGPD. Pour que le territoire puisse se projeter sur les enjeux de demain, l'Observatoire nourrit des travaux prospectifs tant avec les agents qu'avec les acteurs de la société civile.



Des pratiques artistiques et des enseignements diversifiés



Une activité d'éducation artistique et culturelle multiple



Une promotion et une valorisation des pratiques artistiques et culturelles



Publication de l'Observatoire

Faits marquants de 2023

- Réalisation d'un cycle de publications externes sur les vulnérabilités environnementales et de publications internes sur l'inflation.
- Accompagnement géomatique avec la production des cartes statiques et interactives (collecte des déchets, fréquentation des lignes de bus...) et animation de l'outil SIG Gé (formations internes, organisation des GeoDays...).
- Mission d'AMO interne auprès des directions : diagnostic attractivité et fidélisation, observatoire de l'IFSE, étude sur les partenariats avec l'éducation nationale, accompagnement des médiathèques...
- Mise en place de la stratégie data sur le volet RGPD (sensibilisation des agents et accompagnement juridique) et Open Data (ouverture de jeux de données).
- Poursuite de la démarche prospective avec un cycle de conseils prospectifs sur le travail et des rencontres prospectives sur les risques naturels

Perspectives 2024

- Poursuite des études d'AMO internes : indicateurs de contrats de ville, dynamiques résidentielles et économiques, partenariats avec l'éducation nationale, Plan de Mobilité Administration...).
- Structuration d'indicateurs pour suivre les politiques publiques : PCAET, tableaux de bords trimestriels de la direction des finances.
- Accélération de la stratégie data : formations sur les données sensibles, cadre de collectes des données avec les délégataires, ouverture des jeux de données «réglementaires» de l'Open Data.
- Poursuite et renforcement de la veille prospective (notamment autour de l'Intelligence Artificielle).



En 2023, la direction de l'Observatoire a réalisé un diagnostic sur l'attractivité et la fidélisation des agents de GPSEA. Le travail a eu pour objectif de contextualiser et d'expliquer les problématiques rencontrées dans le cadre du recrutement, de la mobilité, de la fidélisation.

Pour embrasser la complexité du sujet, une démarche participative et multiforme a été mise en place : une étude des analyses, recherches et productions, un questionnaire pour l'ensemble des agents de GPSEA, du parangonnage auprès d'autres employeurs, des entretiens avec tous les DGA de GPSEA et des ateliers de créativité avec les managers, le Codir et les organisations syndicales.

Le diagnostic a débouché sur un plan d'actions « GPSEA Employeur d'avenir » de 50 actions.

GPSEA

Les moyens d'agir

Communication et marketing territorial

260 401 visiteurs uniques sur le site de GPSEA soit une hausse de 24,5%

685 724 pages vues

2 611 abonnés au compte LinkedIn et
995 à Facebook

938 visiteurs uniques sur IDA, l'intranet des agents sur **1200** agents

206 392 pages vues sur IDA

Le service communication et marketing territorial assure des missions de communication à destination de plusieurs publics, habitants, usagers, entreprises, visiteurs... en mettant en lumière un service public disponible et de qualité via une information simple et accessible.

Le rôle du service est de fournir ces informations afin d'aider les publics à comprendre ce qu'est Grand Paris Sud Est Avenir, ce qu'il fait et ce qu'il représente, d'accompagner le développement des politiques publiques et les services déployés, ainsi que de promouvoir les atouts du territoire.

L'objectif du service est d'aider à asseoir un message simple montrant une collectivité, des élus et des agents engagés pour la qualité de vie au sein du Territoire, à travers la gestion des services publics de proximité, « GPSEA, partenaire de votre quotidien » et la mission planificatrice de l'EPT « GPSEA prépare l'avenir ».



Noir sur Ormesson, le salon du polar à Ormesson-sur-Marne

Faits marquants de 2023

Après son lancement lors de la cérémonie des vœux aux agents en janvier 2023, le nouvel Intranet s'est développé et son contenu s'est enrichi au fil des mois grâce aux contributeurs et au service communication qui en assure l'animation.

Le service a poursuivi sa mission d'accompagnement des services territoriaux dans la mise en place d'opérations de communication ou de développement des politiques publiques comme la concertation dans l'élaboration du PLUi, les deux festivals littéraires que sont Noir sur Ormesson et le festival de Créteil, les différents forums emplois, les travaux de voirie et d'assainissement avec la création de « lettre d'information » ou la création de vidéo comme celle pour le futur centre culturel de Chennevières.

S'agissant des supports récurrents, le service communication a poursuivi ses créations avec le Culture à Venir, agenda culturel de GPSEA, les menus gourmands-gourmets pour les scolaires ou les menus seniors, ainsi que de nombreuses affiches pour les événements des équipements culturels. Mais aussi la création de nombreux documents internes à destination des élus et des administrations des villes

membres comme le rapport d'activité, le budget primitif, le rapport sur le développement durable etc.

Avec la création du pôle numérique en 2022, la communication digitale du Territoire via les réseaux sociaux s'est déployée, une page Instagram a été créée.

Perspectives 2024

Dans le cadre des objectifs fixés par la Direction générale, outre la poursuite de son activité habituelle, de grands chantiers se profilent pour l'année 2024, parmi lesquels :

- ▶ La concrétisation d'un long travail sur la signalétique des équipements culturels et sportifs de GPSEA commencé en 2023.
- ▶ La mise en œuvre d'une campagne de communication sur le tourisme à l'été 2024 et le lancement d'un site Internet dédié.
- ▶ La refonte de la newsletter externe, lettre d'information digitale mensuelle.
- ▶ La création d'un pôle événementiel au sein de la direction.



En juin 2023, une grande campagne de notoriété a été lancée sur le territoire reprenant la thématique de la diversité et la richesse des métiers au sein du territoire. Cette campagne s'est appuyée sur des agents volontaires qui ont posé pour l'occasion. Les affiches ont été posées dans du mobilier urbain et sur certains bus pendant une quinzaine de jours.

Chaîne d'intégrité du document : 4A BF A8 79 0F 59 9D BF A5 7A 1D 10 57 A0 8A 1C
AR préfecture : 094-200058006-20240619-lmc154844-DE



Reçu en préfecture le : 21/06/2024
Publié le : 21/06/2024
Par : CATHALA Laurent
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/344959>

Page 86/88



Le Fort de Sucs-en-Brie

Reçu en préfecture le : 21/06/2024
Publié le : 21/06/2024
Par : CATHALA Laurent
Document certifié conforme à l'original
<https://publiact.fr/documentPublic/344959>



Europarc
14, rue le Corbusier
94046 Créteil cedex



sudestavenir.fr